

## Chapitre 6

# Les conséquences de l'urbanisation sur la transformation structurelle de l'Afrique

L'impact profond de l'urbanisation sur les sociétés africaines est de mieux en mieux compris, mais l'on s'est jusqu'ici peu intéressé aux moyens de mettre ce processus au service d'une transformation structurelle réelle et durable du continent. Pour pallier cette lacune, ce chapitre analyse la diversité et la spécificité des modèles d'urbanisation observés en Afrique. Les chapitres 7 et 8 se pencheront ensuite sur les moyens de saisir les opportunités offertes par l'urbanisation. L'annexe au chapitre 6 décrit la méthode d'analyse typologique de l'urbanisation et de la transformation structurelle dans différents pays africains.

## En bref

L'urbanisation de l'Afrique s'opère à un rythme sans précédent dans l'histoire, créant des opportunités et des défis considérables. À l'avenir, elle peut accélérer la transformation structurelle, à condition qu'elle s'accompagne d'emplois productifs et de biens publics pour tous. Les modèles d'urbanisation sont divers sur le continent africain, mais ils confirment en général qu'une urbanisation sans planification peut, au contraire, ralentir la transformation structurelle.

Pour stimuler un développement économique, social et environnemental, il faut que les modèles d'urbanisation soient rendus plus durables qu'ils ne le sont actuellement. Dans nombre de pays africains, une part importante de la population active urbaine reste cantonnée à des activités de service informelles et peu productives et ont un accès limité aux biens publics. Les activités urbaines entretiennent de plus en plus de liens avec les zones rurales, et ces dernières demeurent un pilier des économies africaines. Malgré la lenteur de l'industrialisation, le coût de la dégradation de l'environnement est substantiel et ne cesse de s'alourdir, ajoutant aux défis économiques et sociaux engendrés par l'urbanisation. Les politiques publiques doivent veiller à ce que les infrastructures suivent le rythme de la croissance urbaine et qu'elles permettent de connecter les centres urbains entre eux. Elles doivent en outre promouvoir une meilleure planification et une meilleure gouvernance urbaines. L'Agenda 2063 et l'Objectif de développement durable n° 11 sur les villes donnent un nouvel élan à l'Afrique pour qu'elle réalise le plein potentiel de son urbanisation.

## Les liens entre urbanisation et transformation structurelle en Afrique sont complexes et diversifiés

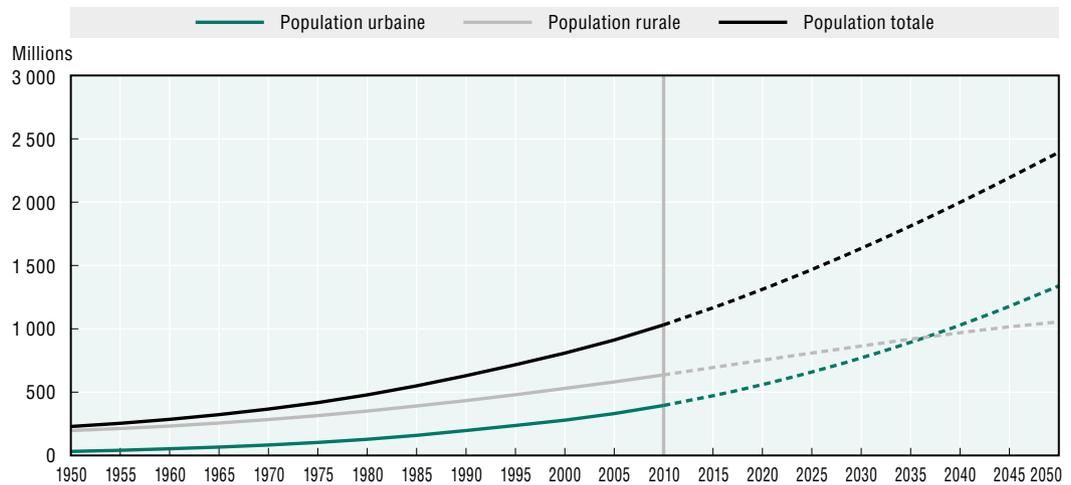
La première section ci-dessous décrit le rythme et l'ampleur de l'urbanisation de l'Afrique à la lumière des données les plus récentes. Elle replace l'urbanisation de l'Afrique dans le contexte de la « seconde vague » d'urbanisation, emmenée par l'Asie. La deuxième section analyse l'expérience africaine d'urbanisation rapide, qui s'accompagne d'une transformation structurelle lente. Cette situation contraste avec celle de nombreuses autres régions du monde, en particulier les pays de l'OCDE et de l'Asie de l'Est. La troisième section s'intéresse à la diversité des modèles d'urbanisation que l'on peut observer sur le continent. Enfin, la dernière section prend acte de la persistance de l'économie rurale en Afrique.

### L'Afrique s'urbanise à un rythme parmi les plus rapides de l'histoire

Le continent africain s'urbanise rapidement. La part des citadins s'est accrue, pour passer de 14 % en 1950 à 40 % aujourd'hui. D'après les projections, d'ici le milieu des années 2030, 50 % des Africains vivront dans des villes (graphique 6.1)<sup>1</sup>. L'urbanisation devrait se poursuivre et se stabiliser aux environs de 56 % vers 2050.

À en juger par son ampleur et son rythme, l'urbanisation simultanée de l'Afrique et de l'Asie correspond à la deuxième grande vague d'urbanisation de l'histoire de l'humanité. La première grande vague d'urbanisation s'est produite entre 1750 et 1950 en Europe, en Amérique du Nord et dans une certaine mesure en Amérique latine et aux Caraïbes. La population urbaine est alors passée de 15 millions de personnes à près de 462 millions. La vague actuelle d'urbanisation est à la fois plus ample et plus rapide. D'ici 2050, ce sont 2.1 milliards de personnes qui viendront gonfler la population des villes africaines et asiatiques (graphique 6.2).

Graphique 6.1. Évolution de la population urbaine, rurale et totale en Afrique, 1950-2050

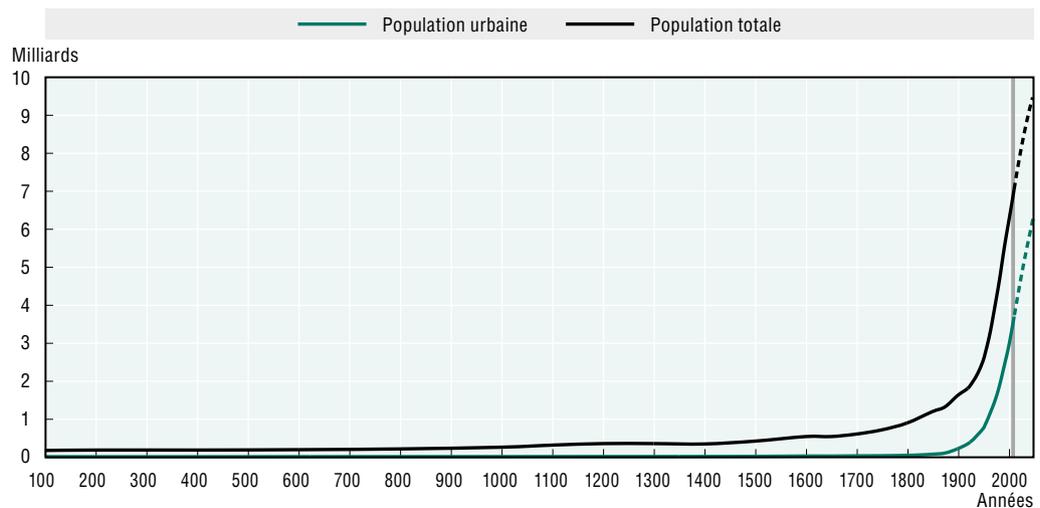


Note : À partir de 2010, les chiffres sont des prévisions qui se fondent sur le scénario de la fécondité moyenne de DAES-ONU.

Source : DAES-ONU (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351779>

Graphique 6.2. Croissance de la population urbaine mondiale de l'année 100 à 2050



Note : La ligne verticale représente l'année 2010 qui marque le début des projections.

Source : Données relatives à la population totale entre l'année 0 et 1940 d'après Kremer (1993), données sur la population urbaine entre l'année 100 et 1925 d'après Graumann (1977) et données de 1950 à 2050 d'après DAES-ONU, 2014, s'appuyant sur le scénario de fécondité moyenne de DAES-ONU à compter de 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351780>

Du fait de son ampleur, la vague actuelle d'urbanisation doit suivre un processus plus respectueux de l'environnement et moins consommateur de ressources que par le passé. En Chine, de même que dans plusieurs pays de l'OCDE, l'urbanisation rapide s'accompagne d'une dégradation de l'environnement proportionnelle au développement et au recul de la pauvreté : 12 des 20 villes les plus polluées au monde se trouvent en Chine, et environ 90 % des cours d'eau situés à proximité des zones urbaines sont fortement pollués (Banque mondiale, 2007 ; Zheng et Khan, 2013). De plus, l'urbanisation

de l'Afrique s'opère dans un monde dont les ressources sont limitées et sur lequel s'exercent des contraintes climatiques, ce qui n'était pas connu lors du précédent épisode d'urbanisation (Swilling, 2015 ; Currie et al., 2015). Il est d'une importance stratégique pour l'Afrique et pour le monde entier que la vague d'urbanisation actuelle soit plus durable que par le passé.

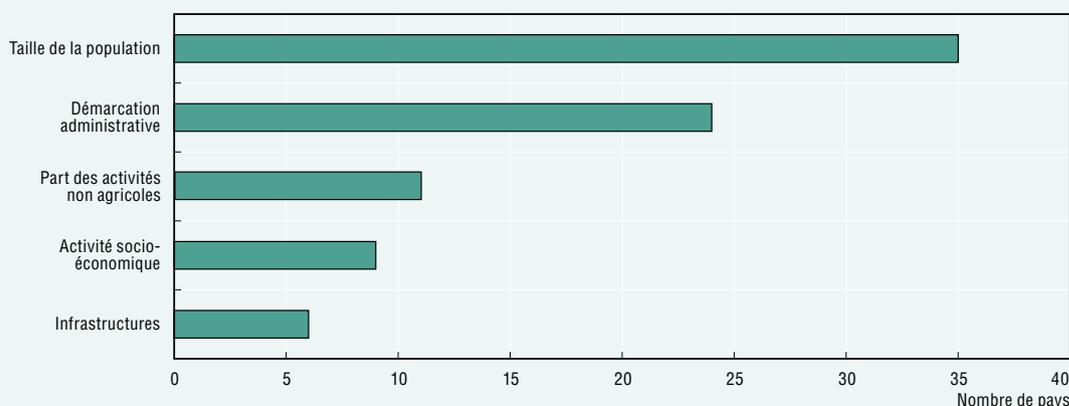
À l'instar de l'Asie, l'Afrique s'urbanise à un rythme deux fois plus élevé que celui de l'Europe. Il a fallu à cette dernière 110 ans pour que sa population urbaine passe de 15 % (1800) à 40 % (1910). L'Afrique a connu la même évolution en 60 ans, soit près de deux fois moins de temps. L'urbanisation de l'Afrique aurait progressé de 5.9 points de pourcentage entre 2000 et 2015, ce qui la place juste après l'Asie, avec 10.7 points sur la même période. En 2015, près de 472 millions d'Africains vivaient en zone urbaine (calculs des auteurs d'après DAES-ONU, 2014).

La croissance rapide de la population urbaine est encore plus frappante en valeur absolue, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est pas comparée à la croissance de la population rurale (encadré 6.1). En 20 ans, la population urbaine a été multipliée par près de deux en Afrique, passant de 237 millions en 1995 à 472 millions en 2015. La population urbaine de l'Afrique devrait à nouveau presque doubler entre 2015 et 2035. Il n'y a pas si longtemps, en 1990, l'Afrique était la région du monde qui comptait le moins de citadins (197 millions). En 2020, l'Afrique affichera probablement la seconde plus grande population citadine au monde (560 millions) après l'Asie (2 348 millions).

#### Encadré 6.1. Définition des zones urbaines, des agglomérations, de l'urbanisation et de la croissance de la population urbaine

Les définitions officielles des zones urbaines diffèrent d'un pays africain à l'autre (graphique 6.3). Pour 35 d'entre eux, une zone urbaine se définit par la taille de sa population, mais les seuils varient : ils se situent entre 1 500 et 3 000 habitants dans 16 pays, à 5 000 habitants dans 11 pays, à 10 000 habitants dans 5 pays, à 20 000 au Nigéria et à 30 000 au Mali. Pour 24 pays, une zone urbaine se définit en fonction de critères administratifs ou politiques. Onze pays prennent en compte la présence d'activités non agricoles. Seuls 9 pays définissent les zones urbaines en fonction de l'activité socioéconomique, et rares sont ceux qui tiennent compte de l'infrastructure dans leur définition. Faute d'une définition unique et précise, il est difficile de recueillir et de calculer des statistiques urbaines et impossible de faire des comparaisons harmonisées aux niveaux continental et international (BAfD/OCDE/PNUD, 2015). Ce rapport s'appuie sur les chiffres de l'urbanisation issus des Perspectives de l'urbanisation dans le monde (*World Urbanization Prospects*) de DAES-ONU (2014), qui se fondent sur les chiffres officiels communiqués par les bureaux nationaux de statistique.

Graphique 6.3. Définitions d'une zone urbaine dans les 54 pays d'Afrique



Source : Classification des auteurs d'après DAES-ONU (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351798>

### Encadré 6.1. Définition des zones urbaines, des agglomérations, de l'urbanisation et de la croissance de la population urbaine (suite)

Les agglomérations urbaines sont désignées par des noms différents, généralement en fonction de leur taille. Les **villes (cities)** sont souvent de vastes agglomérations urbaines, elles peuvent être grandes, de taille intermédiaire ou petites. Les **petites villes/bourgs (towns)** sont des agglomérations urbaines encore plus petites et les **villages** sont les localités les plus petites. Il convient de noter toutefois qu'il n'existe pas de seuil objectif et que l'anglais fait une distinction entre *city* et *town*, alors que le français ou le portugais (les trois langues dans lesquelles ce rapport est publié) n'ont qu'un seul vocable pour cette réalité. Une **mégapole** est une agglomération urbaine de 10 millions d'habitants ou plus, et une **mégalopole** une grande agglomération de centres urbains adjacents. Une **conurbation** est une agglomération urbaine composée de plusieurs villes, à l'origine séparées par des zones rurales, dont la croissance a entraîné la fusion, mais qui ont gardé leur indépendance administrative. Un **corridor urbain** relie des villes de tailles différentes par des axes de transport et économiques. Une **agglomération urbaine** est un terme générique qui ne tient pas compte de la taille.

Urbanisation n'est pas synonyme de croissance de la population urbaine. « **Urbanisation** » désigne l'augmentation de la part de la population totale d'un pays qui vit dans les zones urbaines. On la mesure généralement par le pourcentage de la population urbanisée sur la population totale d'un pays. De profonds changements accompagnent cette augmentation, qui sont notamment d'ordre économique, social et environnemental (encadré 6.2). **La croissance de la population urbaine** est la croissance, en valeur absolue, de la population urbaine d'un pays. Un pays ne s'urbanise pas lorsque sa population urbaine affiche un rythme de croissance inférieur à celui de sa population rurale.

Contrairement à une idée largement répandue, ce sont les petites villes et les villes intermédiaires qui sont à l'origine de l'urbanisation rapide de l'Afrique, plutôt que les grandes villes. Entre 2000 et 2010, les agglomérations urbaines de moins de 300 000 habitants ont représenté 58 % de la croissance urbaine de l'Afrique, celles de 300 000-1 million d'habitants seulement 13 % et celles de plus d'un million d'habitants 29 %. D'après les prévisions, entre 2010 et 2030, les petites agglomérations contribueront à 51 % de la croissance urbaine, celles de taille intermédiaire à 16 % et les plus grandes à 33 %.

Le rythme rapide de l'urbanisation et de la croissance urbaine de l'Afrique contrastent avec la lenteur de la transformation structurelle, comme le montre la sous-section qui suit. Dans nombre d'économies africaines, urbanisation et transformation structurelle ne se sont pas renforcées l'une l'autre.

#### L'urbanisation fait partie intégrante de la transformation structurelle

Depuis Adam Smith et Alfred Marshall, la théorie économique analyse les relations entre développement et urbanisation. Les premiers modèles d'« économie duale » considéraient l'urbanisation comme un processus d'exode rural dans lequel la main-d'œuvre agricole excédentaire quittait les zones rurales pour trouver des emplois plus productifs dans les industries urbaines et les services modernes (Haggblade, Hazell et Brown, 1989 ; Fei et Ranis, 1963 ; Johnston et Mellor, 1961 ; Lewis, 1954). Les technologies à faible intensité de main-d'œuvre et l'augmentation de la productivité agricole, sous l'effet d'une « révolution verte », peuvent inciter les ouvriers agricoles excédentaires à abandonner les activités traditionnelles des zones rurales (Gollin, Parente et Rogerson, 2002). Les villes fournissent un bassin de main-d'œuvre vaste et diversifié, un marché local dynamique, un meilleur rapport coût/efficacité pour l'accès aux fournisseurs et aux

services spécialisés, des coûts de transaction plus faibles, des réseaux de contacts plus diversifiés et davantage de possibilités de partage du savoir, ainsi qu'un environnement propice à l'innovation (Krugman, 1991 ; Spence, 2012 ; Banque mondiale, 2009 ; BAfD, 2010).

#### Encadré 6.2. Définition de la transformation structurelle

Dans son acception économique, la transformation structurelle est le processus consistant à ré-allouer des ressources économiques d'activités peu productives vers des activités à plus forte productivité (BAfD/OCDE/PNUD/CEA-ONU, 2013). Elle s'opère essentiellement via un facteur de répulsion, qui incite la main-d'œuvre à quitter l'agriculture traditionnelle, ce que l'on pourrait qualifier de « révolution verte », et via un facteur d'attraction, qui incite la main-d'œuvre à se diriger vers des activités manufacturières ou des services à plus forte productivité, que l'on appelle communément la « révolution industrielle ». La transformation structurelle passe par une réaffectation de ressources économiques depuis l'agriculture, peu productive, au profit d'activités plus productives. Ce processus peut également intervenir au sein d'un même secteur, comme l'agriculture.

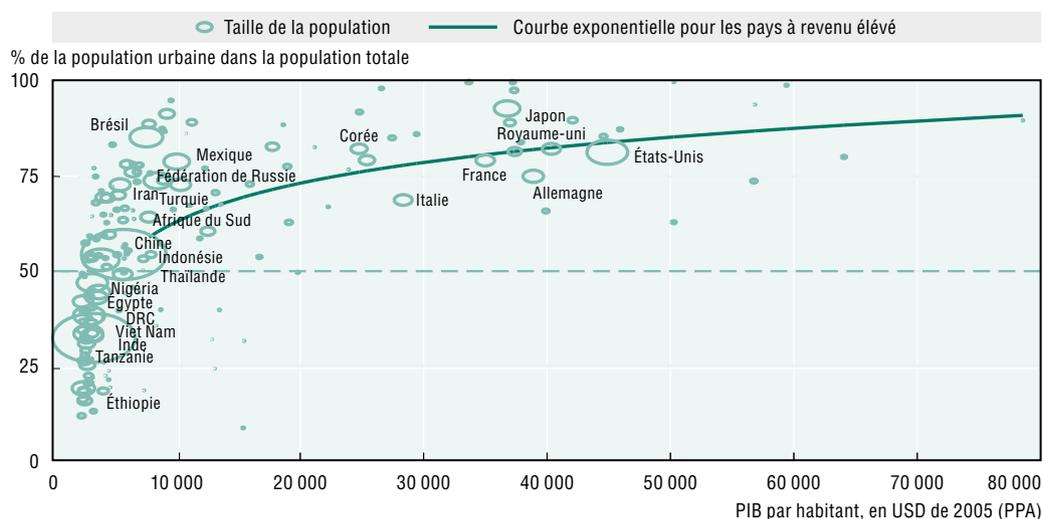
La transformation structurelle modifie en profondeur la société. En particulier, elle entraîne une urbanisation et une baisse du taux de fécondité total. Le taux de fécondité régresse à mesure que le niveau d'études et de revenu ainsi que la densité de population augmentent (Timmer et Akkus, 2008). Ce type de transformations radicales entraîne inévitablement des dysfonctionnements. Dans différentes régions du monde, ces processus n'ont pas été linéaires.

Les économies d'agglomération peuvent se révéler bénéfiques pour les villes, car elles permettent d'utiliser moins de ressources pour répondre aux besoins d'une population plus nombreuse. Les rendements croissants de l'agglomération renforcent l'attractivité des villes qui offrent une vie culturelle et un choix de services diversifié. Cette attractivité draine en outre les talents et les investissements, créant un cercle vertueux d'urbanisation et de développement. Ces avantages permettent aux villes d'accroître leur productivité et, partant, de tirer des avantages économiques grâce à trois grandes fonctions : l'**appariement**, le **partage** et l'**apprentissage** (Kayizzi-Mugerwa, Shimeles et Yaméogo, 2014 ; Turok, 2014 ; Duranton et Puga, 2004) :

- Premièrement, les grandes villes permettent, mieux que les petites villes, aux entreprises d'apparier (**matching**) leurs besoins spécifiques de main-d'œuvre, de facteurs de production matériels et de locaux. Des marchés plus vastes offrent davantage de choix et d'opportunités.
- Deuxièmement, les grandes villes permettent aux entreprises d'accéder à un éventail plus large de services et d'infrastructures **partagés (sharing)**, du fait de l'échelle d'activité.
- Troisièmement, les entreprises bénéficient du flux d'information plus important dans les grandes villes, qui favorise l'**apprentissage (learning)** et l'innovation, ce qui accroît la valeur ajoutée des produits et des processus.

C'est ainsi que s'est opérée l'urbanisation des pays industrialisés. Dans le monde, l'urbanisation est étroitement liée au revenu national : tous les pays qui se situent au-dessus de la barre des 10 000 USD par habitant affichent un taux d'urbanisation d'au moins 50 % (graphique 6.4).

Graphique 6.4. Niveaux d'urbanisation et PIB par habitant dans le monde, 2014



Note : Courbe exponentielle pour les pays à revenu élevé. La taille des bulles est proportionnelle à celle de la population totale d'un pays.

Source : DAES-ONU (2014) et Banque mondiale (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351805>

L'urbanisation est une condition nécessaire, mais pas suffisante, à la transformation structurelle. Nombre de pays dont le taux d'urbanisation dépasse 50 % affichent toujours des niveaux de revenus faibles. L'urbanisation en soi ne génère pas de croissance économique, même si la concentration géographique des ressources économiques peut produire des effets positifs (Henderson, 2003). En outre, la rapidité de l'urbanisation n'est pas nécessairement corrélée à celle de la croissance économique : entre 1980 et 2011, le Gabon a affiché un taux annuel d'urbanisation élevé, à 1 point de pourcentage, malgré une croissance économique annuelle négative, à -0.6 % (Chen M. et al., 2014).

De surcroît, les avantages de l'agglomération sont largement déterminés par le contexte local, notamment par la disponibilité de biens publics. Ces derniers se caractérisent par la non-rivalité et la non-exclusivité de leurs bénéfices. Le manque ou l'insuffisance des biens publics existants ou la précarité de leur mise en œuvre peuvent faire peser des coûts considérables sur les tiers qui ne participent pas forcément aux transactions économiques. Les encombrements, la surpopulation, la saturation de l'infrastructure, les pressions sur les écosystèmes, la hausse du coût de la vie et l'augmentation des coûts salariaux et fonciers peuvent neutraliser les avantages nés de la concentration géographique des ressources économiques. Ces externalités négatives ont tendance à s'accroître lorsque les villes se développent. C'est notamment le cas lorsque le développement urbain est anarchique et que l'investissement public ne permet pas d'entretenir et de développer l'infrastructure essentielle. Les dysfonctionnements, les embouteillages, les coupures d'électricité et le caractère aléatoire de l'approvisionnement en eau alourdissent les charges pour les entreprises, érodent la productivité et découragent l'investissement privé. Dans les pays de l'OCDE, les villes de plus de 7 millions d'habitants ont tendance à générer ce type de déséconomies d'agglomération (OCDE, 2006). Par conséquent, c'est le solde entre économies et déséconomies d'agglomération qui détermine si les économies urbaines continuent de prospérer, stagnent ou amorcent un déclin.

L'expérience des pays de l'OCDE montre que de nombreux modèles d'urbanisation, comme l'industrialisation, peuvent conduire à la transformation structurelle. Les structures urbaines sont très différentes d'un pays de l'OCDE à l'autre et il n'existe pas de schéma universel. Dans plusieurs pays, des métropoles, comme Londres et Paris, dominent le réseau urbain. Dans d'autres pays, comme l'Allemagne ou l'Italie, le réseau urbain est plus équilibré et des villes intermédiaires, comme Stuttgart ou Turin, tirent l'industrialisation. En outre, il peut arriver que des régions rurales se développent plus rapidement que des régions urbaines. De 1995 à 2007, les régions de l'OCDE affichant un faible niveau de développement ont eu tendance à se développer plus rapidement que des régions plus riches, suggérant un effet de rattrapage du processus de croissance (OCDE, 2012a). En Italie, des grappes de petites et moyennes entreprises situées dans des villes intermédiaires ont favorisé l'industrialisation en se spécialisant dans des industries connexes et en formant des réseaux de production interconnectés.

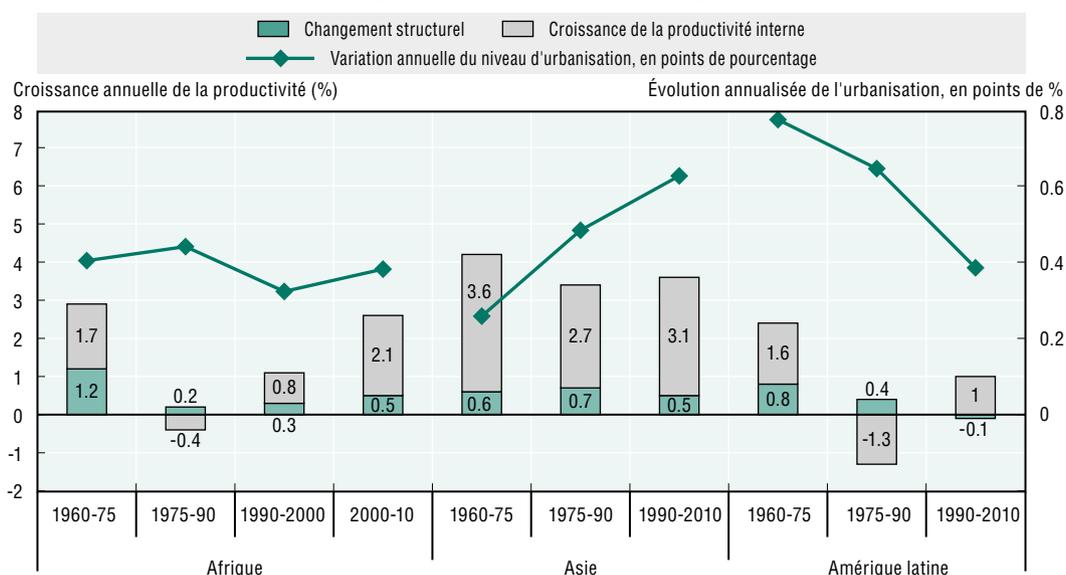
### **La transformation structurelle est lente en termes d'évolution des types d'emploi**

On peut observer de faibles liens entre urbanisation et transformation structurelle dans beaucoup de régions du monde, même si les exemples les plus récents se situent en Afrique et en Amérique latine (ONU-Habitat et CEA-ONU, 2015). Les éditions précédentes des *Perspectives économiques en Afrique* ont mis en évidence la lenteur de la transformation structurelle dans une majorité d'économies africaines, en particulier en comparaison avec les performances de l'Asie (BAfD/OCDE/PNUD, 2013 ; BAfD/OCDE/PNUD, 2015 ; voir également McMillan et Harttgen, 2014). Le graphique 6.5 met cette comparaison en perspective en présentant le rythme de l'urbanisation et de la transformation structurelle dans trois ensembles régionaux : même si les 11 pays africains s'urbanisent à un rythme comparable à celui des 11 pays d'Asie, la productivité du travail y progresse plus lentement. Les 9 pays d'Amérique latine s'urbanisent plus rapidement que les pays africains, mais le changement structurel y est encore plus lent.

Le quasi-arrêt de l'industrialisation dans de nombreux pays d'Afrique à la fin du XX<sup>e</sup> siècle semble constituer un tournant. De Vries, Timmer et de Vries (2015) montrent qu'après l'indépendance, l'emploi manufacturier a rapidement progressé en Afrique, passant de 4.7 % en 1960 à 7.8 % en 1975. Au cours de cette période, le niveau d'urbanisation s'est accru de 0.40 point de pourcentage par an. La trajectoire de développement a donc semblé suivre le modèle économique dual classique que nous avons décrit plus haut. Entre 1975 et 1990, toutefois, les troubles politiques et économiques ont tué le secteur manufacturier dans l'œuf, tandis que l'urbanisation se poursuivait. Le changement structurel s'est ralenti, à mesure que les services absorbaient les travailleurs qui quittaient l'agriculture, mais avec un rendement nettement inférieur à celui de l'industrie. Avec l'envolée de la croissance africaine depuis le début des années 2000, le changement structurel est redevenu positif, mais son rythme reste plus lent qu'en Asie.

De nombreux pays semblent faire l'impasse sur le stade manufacturier au profit du développement des services, et risquent de subir les conséquences d'une désindustrialisation prématurée. En Afrique subsaharienne, la part du secteur des services dans le produit intérieur brut (PIB) est passée de 47 % en 1965 à 58 % en 2014. Ce secteur a ainsi absorbé la majeure partie de la croissance de la main-d'œuvre. Dans les pays post-industrialisés, on observe en général une réaffectation à grande échelle de la main-d'œuvre vers les services, car les technologies qui économisent de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier progressent plus rapidement et que la demande de produits manufacturés recule (graphique 6.6). On craint aujourd'hui que les pays africains, et l'ensemble des pays actuellement en développement, passent trop tôt au secteur des services, sans avoir véritablement fait l'expérience de l'industrialisation (Rodrik, 2015). La « désindustrialisation prématurée » peut grever les perspectives de croissance futures d'un pays, car l'industrialisation constitue la voie la plus efficiente vers une croissance durable et la convergence économique.

Graphique 6.5. Croissance de la productivité du travail et urbanisation annualisées en Afrique, en Asie et en Amérique latine, 1960-2010

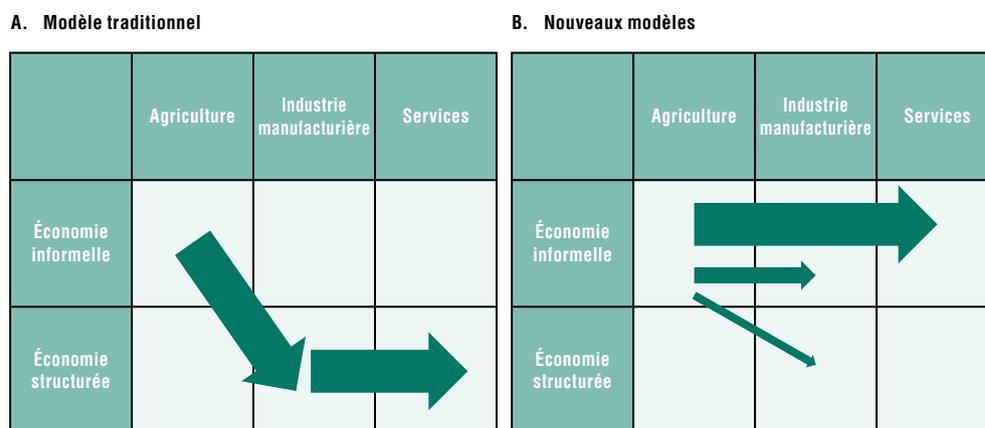


Note : Afrique : Afrique du Sud, Botswana, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Zambie. Asie : Chine, Corée, Hong-Kong (Chine), Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Philippines, Singapour, Taïwan et Thaïlande. Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Pérou et Venezuela. « Croissance de la productivité interne » désigne les gains enregistrés par les activités économiques existantes grâce à l'accumulation de capital ou au progrès technologique. Le « changement structurel » provient de la réaffectation de main-d'œuvre depuis des activités à faible productivité vers des activités à forte productivité, ce qui fait progresser la productivité agrégée du travail. Même si cette analyse recourt à une classification en 10 secteurs sur une période plus longue que l'analyse BAfD/OCDE/PNUD/UNECA (2013) mais avec moins de pays d'Afrique (11 contre 19), les deux analyses aboutissent aux mêmes résultats.

Source : Les chiffres relatifs au changement structurel sont adaptés à partir des graphiques 1 et 2 de De Vries et al. (2015) et les données sur l'urbanisation ont été calculées d'après DAES-ONU (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351811>

Graphique 6.6. Transformation structurelle : modèle traditionnel et modèles récents de mouvement de la main-d'œuvre entre secteurs et types d'emplois

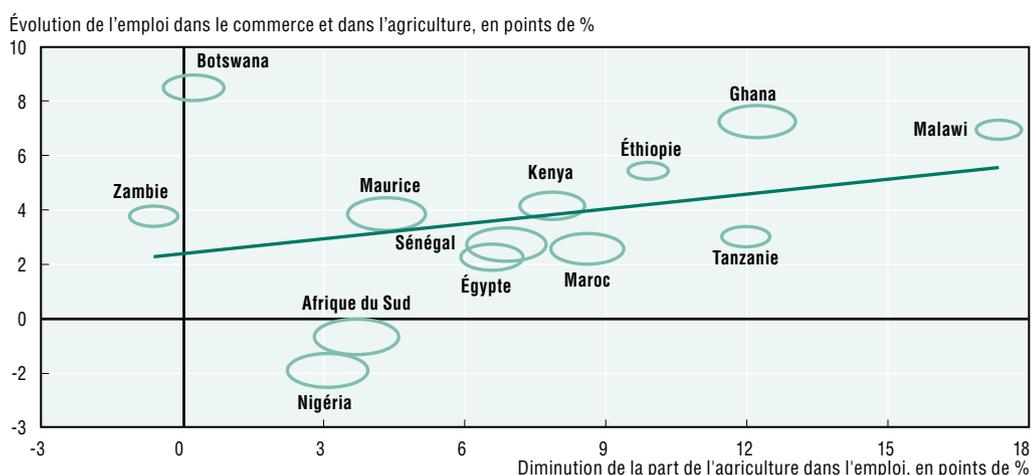


Source : Adapté de Rodrik (2014).

Les agriculteurs préfèrent souvent aller travailler dans les services urbains traditionnels ou informels, car la productivité y est souvent supérieure, même si elle est nettement inférieure à celle de l'emploi formel. Au Ghana, on estime que le différentiel de productivité entre le travail urbain informel et le travail agricole en zone rurale

s'établit à 2 pour 1 (Spence, Clarke Annez et Buckley, 2009 : xiv). Cette différence bénéficie fortement au segment du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration, qui représente la part la plus importante du secteur des services et se compose essentiellement de micro et petites entreprises informelles, comme les colporteurs et les commerces de proximité. Le graphique 6.7 montre qu'entre 2000 et 2010, le recul de l'emploi agricole s'est accompagné d'une hausse de l'emploi dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration (services formels et informels confondus) dans 9 pays africains sur 13.

Graphique 6.7. Évolution de l'emploi dans le commerce et dans l'agriculture dans 13 pays d'Afrique, 2000-10

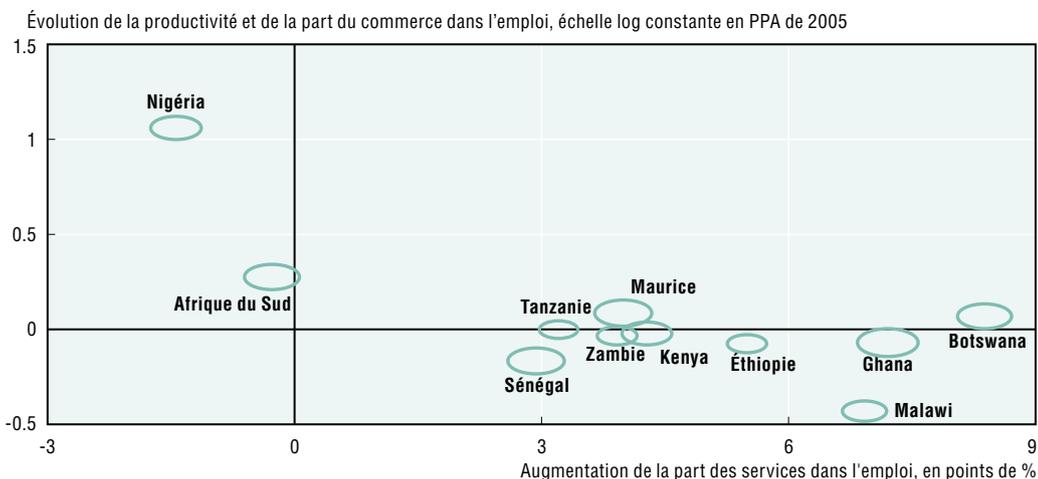


Note : La taille de la bulle est proportionnelle à celle de la part de la main-d'œuvre d'un pays travaillant dans le commerce en 2000.

Source : Calculs des auteurs d'après la base de données GGDC sur dix secteurs (Timmer, de Vries et de Vries, 2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351837>

Graphique 6.8. Évolution de la productivité et de la part du commerce dans l'emploi dans 11 pays d'Afrique, 2000-10



Note : La productivité est corrigée des prix sectoriels en termes réels, disponibles pour 11 pays d'Afrique subsaharienne. La taille de la bulle est proportionnelle à celle de la part de la main-d'œuvre d'un pays travaillant dans le commerce en 2000.

Source : Calculs des auteurs d'après la base de données GGDC sur dix secteurs (Timmer et al., 2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351842>

L'afflux massif de travailleurs non qualifiés vers le segment du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration comprime la productivité de ce secteur. Dans 7 pays<sup>2</sup> sur les 11 présentés sur le graphique 6.8, ce segment apparaît comme le moins productif au sein des services alors qu'il contribue à l'emploi total à hauteur de 10 % à 25 %. Ce segment a connu une perte de productivité en termes réels dans ces sept pays. Entre 2000 et 2010, le segment du commerce de gros et de détail du Ghana a vu sa part dans l'emploi passer de 17 % à 25 % sans que sa production économique ne progresse.

Les emplois urbains informels à faible productivité prédominent surtout dans les pays qui se sont urbanisés tout en engrangeant les rentes issues de l'extraction de ressources naturelles et des exportations agricoles. Pour la Côte d'Ivoire et le Ghana, Jedwab (2013) observe que les recettes issues des exportations de cacao ont été dépensées de façon disproportionnée pour l'acquisition de biens et de services non marchands, entraînant l'apparition de « villes de consommation » (*consumption cities*). Au Ghana, les chiffres du recensement montrent que l'emploi informel a progressé sous l'effet de l'urbanisation pour passer de 74 % à 82 % de l'emploi total entre 2000 et 2010 (tableau 6.1). Ces emplois informels restent plus occupés par les femmes que par les hommes.

Tableau 6.1. Type d'emploi du chef de ménage, par sexe, au Ghana, 2000-10

Type d'emploi	Total		Hommes		Femmes	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Public	9.6 %	8.7 %	10.8 %	9.7 %	6.5 %	6.5 %
Privé formel	14.6 %	8.4 %	15.4 %	10.3 %	12.7 %	4.3 %
Privé informel	74.0 %	82.0 %	71.7 %	79.0 %	79.7 %	88.6 %
Semi-public ou parapublic	1.0 %	0.2 %	1.2 %	0.2 %	0.5 %	0.1 %
Organisation non gouvernementale ou internationale	0.2 %	0.7 %	0.3 %	0.8 %	0.1 %	0.3 %
Autre	0.5 %	0.1 %	0.5 %	0.1 %	0.5 %	0.0 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de personnes	3 052 266	4 585 293	2 170 609	3 132 907	881 657	1 452 386

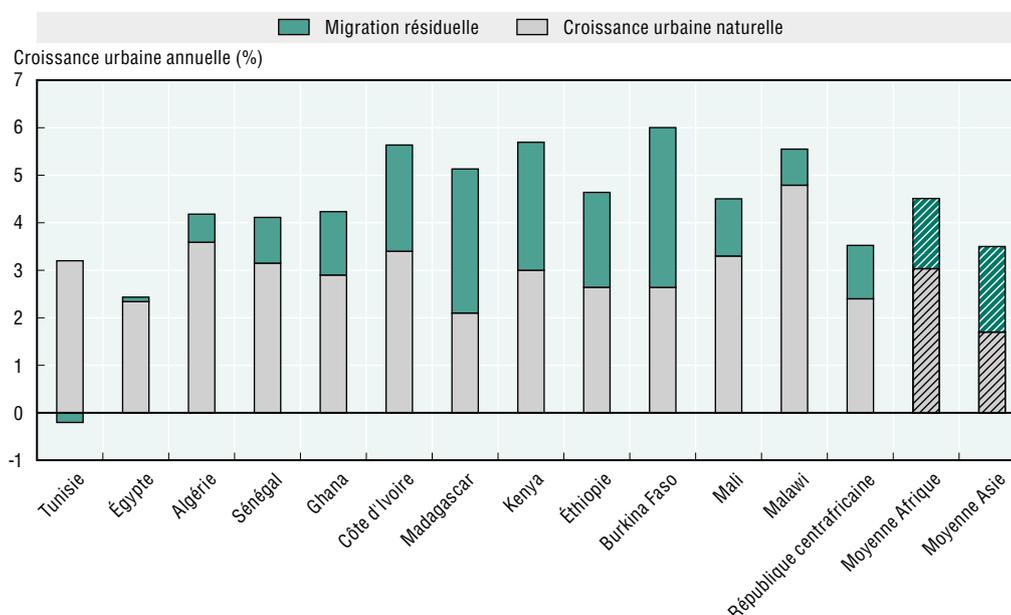
Source : Service statistique du Ghana, recensements de la population et du logement 2000 et 2010, cités dans Potts (2013).

### La croissance rapide des villes africaines exacerbe les conséquences de la lenteur de la transformation structurelle

L'échec de l'industrialisation dans les décennies qui ont suivi leur indépendance, dans un contexte de croissance rapide de la population urbaine, explique en partie pourquoi la transformation structurelle n'a pas accompagné l'urbanisation dans la plupart des pays africains, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne. L'accroissement démographique naturel des zones urbaines a pris le pas sur la migration de la population en âge de travailler qui quitte les zones rurales pour des motifs économiques. Cette croissance démographique excède la capacité des villes à proposer des opportunités économiques productives et des services.

La fécondité urbaine reste nettement plus élevée en Afrique qu'en Asie et explique l'essentiel de la croissance urbaine sur ce continent (graphique 6.9). Si l'Afrique affiche un taux d'urbanisation inférieur à celui de l'Asie, la croissance de sa population urbaine est la plus rapide au monde, à 4 % entre 1960 et 2010. Sur 2010-14, le taux de fécondité urbaine est resté supérieur à cinq enfants par femme au Burundi, au Mali, au Niger, au Nigéria et en République démocratique du Congo (RDC). Par exemple, une famille de migrants ruraux composée de 4 personnes en 1960 compterait 43 membres en 2010 au rythme annuel actuel d'accroissement de la population urbaine en Afrique subsaharienne (2.9 %), contre 24 membres en Asie (1.7 %) (Jedwab, Christiaensen et Gindelsky, 2015).

Graphique 6.9. Taux de croissance urbaine dans différents pays d'Afrique et en Asie, 1960-2010



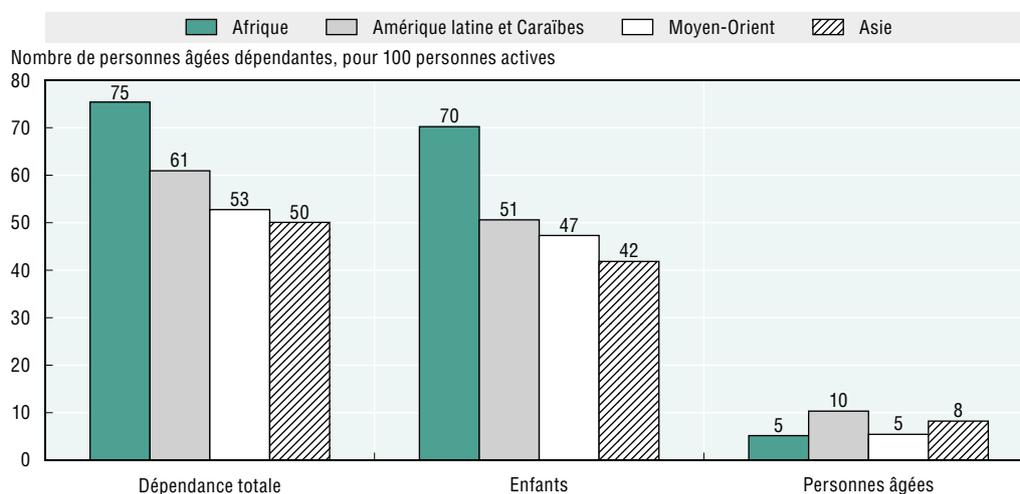
Note : La moyenne asiatique est calculée sur 12 pays : Bangladesh, Chine, Corée, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande. La moyenne pour l'Afrique est une moyenne simple pour les 13 pays africains de l'échantillon.

Source : Adapté du tableau 3 en appendice de la version en ligne dans Jedwab, Christiaensen et Gindelsky (2015).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351857>

La contribution de la migration à l'urbanisation de l'Afrique ralentit. Dans les années 60 et 70, en Afrique subsaharienne, la croissance urbaine était due pour moitié au moins à l'exode rural, contre 25 % environ dans les années 80 et 90 (Brockhoff, 1995)<sup>3</sup>. Dans 22 pays d'Afrique, l'exode rural entre pour moins d'un tiers dans la croissance de la population urbaine. Sa contribution n'est supérieure à 50 % que dans 7 pays africains (Afrique du Sud, Burkina Faso, Cabo Verde, Lesotho, Namibie, Rwanda et Seychelles), alors qu'il est responsable de la moitié de la croissance de la population urbaine en Asie (Potts, 2009 ; Tacoli, McGranahan et Satterthwaite, 2015). L'insatisfaction vis-à-vis des services publics locaux est l'une des principales raisons qui poussent les Africains à quitter la campagne pour la ville. En revanche, en Asie et en Amérique latine, ce sont les meilleures opportunités d'emploi qui attirent les gens vers les villes (Dustmann et Okatenko, 2014 ; BAfD/OCDE/PNUD, 2015). Les changements climatiques, le manque de terres, les conflits et les catastrophes naturelles incitent aussi les habitants des campagnes à migrer vers les villes (encadré 6.5).

De toutes les régions du monde, c'est en Afrique que les actifs urbains subviennent aux besoins du plus grand nombre de personnes dépendantes. Dans les zones urbaines de l'Afrique, on compte en moyenne 100 personnes en âge de travailler pour 75 personnes économiquement inactives. Le ratio est de 100 actifs pour 61 personnes dépendantes en Amérique latine, pour 53 personnes au Moyen-Orient et pour 50 en Asie. Le fort taux de dépendance des enfants est la cause principale des ratios de dépendance élevés observés dans les zones urbaines d'Afrique. Pour 100 travailleurs urbains, on dénombre 70 enfants de moins de 15 ans. En revanche, l'Afrique affiche le plus faible ratio de dépendance des personnes âgées, aux côtés du Moyen-Orient. Cette situation est due au faible niveau d'espérance de vie. Pour 100 personnes en âge de travailler, on dénombre 5 personnes de plus de 65 ans.

Graphique 6.10. Ratio de dépendance démographique pour les zones urbaines dans différentes régions en développement



Note : Moyennes non pondérées. L'échantillon compte 43 pays d'Afrique, 21 pays d'Asie, 23 pays d'Amérique latine et 9 pays du Moyen-Orient, d'après des données comprises entre 2000 et 2010.

Source : Calculs des auteurs d'après des données communiquées par Jedwab et al. (2015).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351864>

Le rythme rapide de la croissance urbaine ne constitue pas en soi un obstacle à la transformation structurelle, à condition qu'il s'accompagne d'emplois productifs et de biens publics en nombre suffisant. En fait, la concentration des habitants dans les zones urbaines permet de répartir le coût de la fourniture de biens publics sur un plus grand nombre d'usagers, ce qui réduit le coût marginal par usager. Cependant, aussi diverses qu'ait pu être leurs formes, les politiques d'amélioration de la productivité et des biens publics ont échoué dans de nombreux pays africains, ce qui peut expliquer en partie l'absence de liens entre urbanisation et transformation structurelle dans diverses catégories de pays.

### Les pays d'Afrique présentent divers modèles d'urbanisation, de transition de fécondité et de transformation structurelle

Pour continuer d'analyser le processus d'urbanisation de l'Afrique, il faut comprendre la grande diversité des situations qui prévalent dans ses 54 pays. On peut classer ces pays en cinq catégories en fonction du stade où ils se trouvent dans trois processus : urbanisation, transition en matière de fécondité et transformation structurelle. Cette dernière se manifeste notamment par l'évolution de la place de l'agriculture dans l'économie et par l'importance de l'extraction de ressources naturelles dans le pays. Le graphique 6.11 montre où les pays en sont dans cette typologie en comparant leur niveau d'urbanisation et leur taux de fécondité total. L'annexe 6.A1 présente la méthodologie utilisée pour cette analyse et le classement des pays par catégorie.

1. Les **pays à l'économie diversifiée** sont les cinq pays d'Afrique qui en sont au stade le plus avancé pour les trois processus. Leur niveau d'urbanisation est compris entre 40 % et 67 %. Ils ont également presque achevé leur transition de fécondité (ratio de fécondité totale : environ trois enfants ou moins par femme). Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, de Maurice, du Maroc et de la Tunisie. Ces pays affichent le niveau de revenu le plus élevé d'Afrique (supérieur à 10 000 USD de revenu national brut [RNB] par habitant en 2013, à l'exception du Maroc) et de développement humain (indice de développement humain [IDH] supérieur à 0.60)<sup>4</sup>. Entre 1960 et 2010,

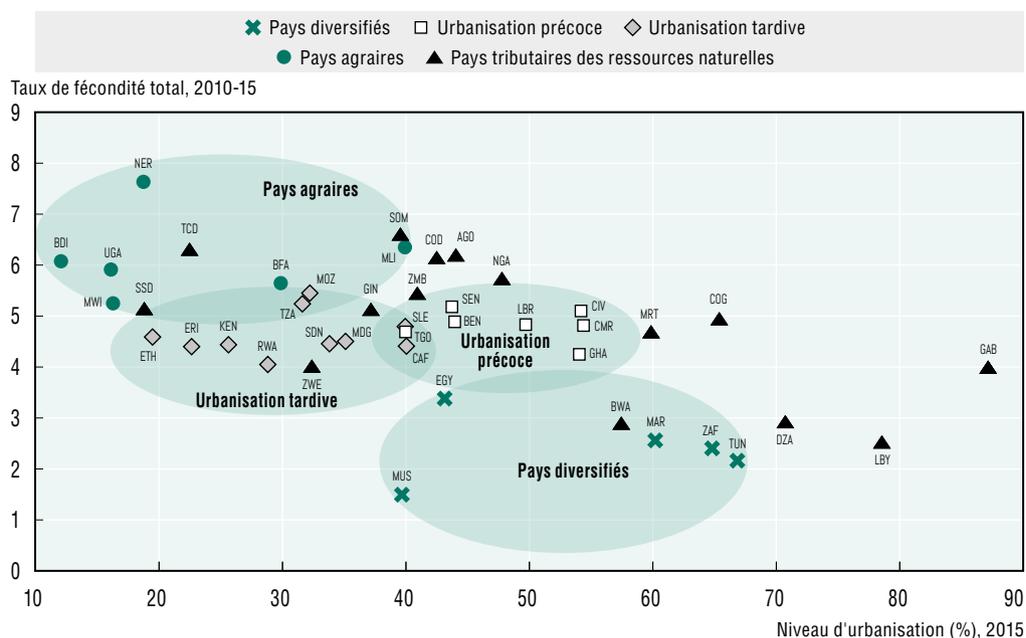
l'accroissement naturel de la population a stimulé la croissance urbaine en Égypte et au Maroc. Ces deux pays en sont au stade le plus avancé de leur transformation structurelle. L'agriculture génère moins de 16 % du produit intérieur brut (PIB) et les activités manufacturières 13-18 %. Ces pays doivent principalement renforcer leur productivité et leur complexité économique, car ils n'ont pas encore réussi à passer à des activités manufacturières sophistiquées. En effet, la part des activités manufacturières dans le PIB a culminé dans ces cinq pays à la fin des années 80 et dans les années 90, et recule depuis. Plusieurs pays se sont significativement désindustrialisés. Par exemple, en Afrique du Sud, la part de la main-d'œuvre manufacturière dans l'emploi total est passée de 16.8 % en 1981 à 11.6 % en 2011. Ces travailleurs se sont orientés vers les services et le poids du secteur manufacturier dans le PIB a reculé (23.6 % en 1990 contre 13.3 % en 2014).

2. Les **pays à urbanisation précoce** sont au nombre de sept. Ils ont fait des progrès sur le plan de l'urbanisation et de la transition de fécondité mais n'ont pas réussi à diversifier leur base économique. On les trouve essentiellement en Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal. Leur taux d'urbanisation est d'environ 35-50 % et leur ratio de fécondité total s'établit autour de cinq enfants par femme. Il s'agit généralement de pays à revenu faible à intermédiaire, tranche inférieure (1 000-4 000 USD de RNB par habitant en 2013), avec un niveau de développement humain faible à intermédiaire (IDH compris entre 0.40 et 0.57). De 1960 à 2010, la migration et l'accroissement démographique naturel ont été les moteurs de leur croissance urbaine. La migration vers des secteurs autres que l'agriculture pousse la main-d'œuvre vers les zones urbaines. Cependant, le secteur manufacturier est de petite taille (2 %-14 % du PIB) et peine à absorber la grande proportion de travailleurs non qualifiés. Le secteur urbain des services informels s'est nettement développé. Tous ces pays doivent passer à des activités à plus grande valeur ajoutée en particulier dans le secteur urbain formel. Ils doivent accorder la priorité aux activités manufacturières susceptibles d'absorber une main-d'œuvre peu qualifiée, adopter des politiques d'éducation ambitieuses, développer des services urbains à plus forte valeur ajoutée, augmenter encore leur productivité agricole et poursuivre leur transition démographique.
3. Les **pays à urbanisation tardive** sont huit pays essentiellement ruraux, mais qui ont commencé à s'urbaniser, à opérer leur transition de fécondité et leur transformation structurelle plus récemment. Ils se situent en Afrique de l'Est et il s'agit notamment de l'Éthiopie, du Kenya et de la Tanzanie. En général, moins d'un tiers de leur population vit en zone urbaine. Leur taux de fécondité total est de quatre à six enfants par femme. Leur niveau de revenu est bas (1 000-3 500 USD de RNB par habitant en 2013), et leur niveau de développement humain est faible à intermédiaire (IDH compris entre 0.38 et 0.54). Le secteur manufacturier entre pour moins de 4-12 % dans leur PIB. Même s'ils partent d'un niveau initial modeste, plusieurs d'entre eux, notamment l'Éthiopie et le Rwanda, ont réussi à transformer leur structure économique au cours des dix dernières années. Ces pays doivent en priorité continuer d'améliorer leurs infrastructures, en particulier les liaisons de transport entre pôles de croissance urbaine, pénétrer dans le secteur manufacturier et les services à plus forte valeur ajoutée à mesure que leur population délaisse l'agriculture, s'urbaniser et accélérer leur transition démographique. L'urbanisation rapide actuelle pourrait bénéficier du développement d'un réseau de villes intermédiaires.
4. Les **pays agraires** sont neuf pays essentiellement ruraux, et qui ont tout juste commencé à s'urbaniser et à opérer leur transition de fécondité. Nombre d'entre eux sont des pays sans littoral, comme le Niger, le Malawi et le Tchad. En général dans ces pays, moins d'un tiers de la population vit en zone urbaine, et les femmes ont en moyenne six enfants au moins. En 2013, leur niveau de revenu ne dépassait

pas 1 900 USD de RNB par habitant, et leur niveau de développement humain était faible (IDH compris entre 0.48 et 0.34). Leur économie repose principalement sur l'agriculture : ce secteur représente 25-58 % du PIB et les activités manufacturières 4-12 %. Dans ces pays, l'accroissement démographique naturel explique la croissance de la population urbaine entre 2000 et 2010. Même si l'exode rural pourrait s'intensifier à l'heure où ils amorcent leur transition urbaine, leur économie urbaine n'est pas assez développée pour attirer beaucoup de ruraux dans les zones urbaines. Ces pays doivent s'engager plus résolument sur la voie de la transformation structurelle en augmentant la productivité agricole et en planifiant leur urbanisation. Une fois que leur transformation structurelle s'accélérera, ils devraient commencer leur transition de fécondité.

5. Les **pays tributaires des ressources naturelles** se sont urbanisés grâce à la manne tirée de ces ressources, qui a poussé la main-d'œuvre à quitter l'agriculture. Comparés à d'autres pays présentant un niveau de revenu analogue, ces treize pays affichent un degré d'urbanisation plus élevé (40-78 %), un taux de fécondité généralement plus élevé et un niveau élevé de primauté urbaine, avec une capitale nettement plus peuplée que les autres villes du pays. La part du PIB dans l'agriculture est faible (3-21 %). Ces pays se différencient par de vastes écarts de revenu (500-20 000 USD par habitant), par le type de ressources naturelles qu'ils produisent (hydrocarbures, minéraux et métaux) et par leur géographie (la Libye est essentiellement aride alors que le Nigéria connaît des précipitations abondantes). Ces pays devront néanmoins tous s'efforcer d'utiliser leur avantage comparatif dans les échanges internationaux pour diversifier leur base économique au-delà des ressources naturelles, et faire baisser leur taux de fécondité, en particulier dans les zones urbaines. Cependant, ils ont actuellement besoin de politiques spécifiques pour faire face au contexte défavorable de la baisse des cours des matières premières.

Graphique 6.11. Niveaux d'urbanisation et taux de fécondité total, par type de pays d'Afrique



Note : Les pays tributaires des ressources naturelles ne sont pas regroupés dans le graphique car ils sont plus espacés. L'histoire et la capacité des États à investir les rentes provenant de ressources naturelles peuvent avoir des implications pour leur mode de développement.

Source : DAES-ONU (2015, 2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351876>

## Les zones rurales et les bourgs restent les piliers de l'urbanisation en Afrique

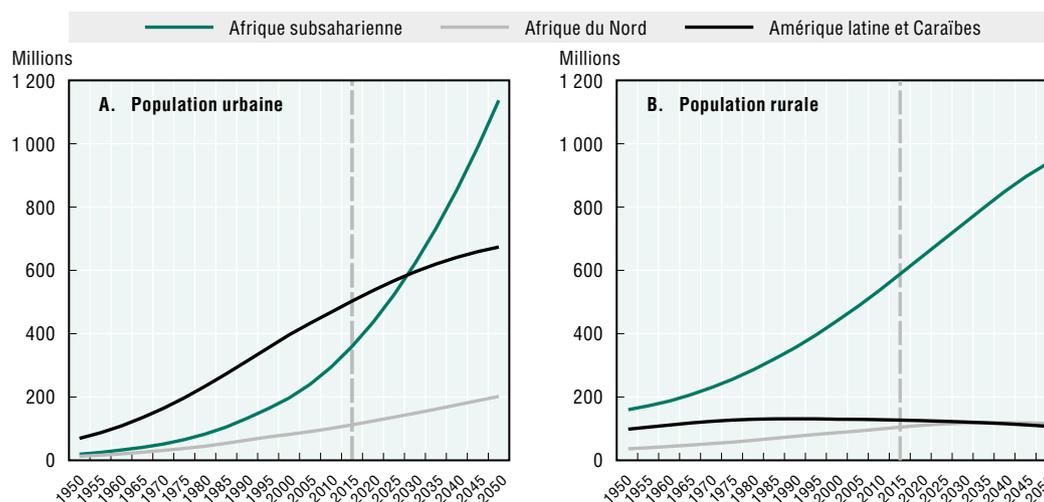
Comme nous l'avons vu, l'urbanisation n'entraîne pas toujours un recul de l'agriculture, ni même de l'ensemble de l'économie rurale. Dans la plupart des cas, la production agricole continue d'augmenter, bien que plus lentement, et accompagne la part de la croissance de l'industrie et des services à forte valeur ajoutée dans le PIB. Certaines régions rurales peuvent même se développer plus rapidement que certaines régions urbaines.

En Afrique, l'urbanisation ne fait pas disparaître les zones rurales, pour nombre de raisons. Premièrement, la lenteur de la transformation structurelle, la poursuite de la croissance démographique dans les campagnes et la diminution des flux migratoires en direction des grandes villes indiquent que les zones rurales continuent de jouer rôle essentiel dans beaucoup de pays d'Afrique. Deuxièmement, l'urbanisation offre des perspectives nouvelles aux zones rurales. En effet, elle accroît la demande de produits provenant de ces zones, tout en améliorant la chaîne de l'offre agricole et le marché des facteurs ruraux (voir le chapitre 7 pour une analyse plus détaillée). Troisièmement, le clivage traditionnel entre zones rurales et urbaines s'estompe : près des trois quarts de la population africaine vivent à l'interface entre zones rurales et urbaines, qui se compose de zones rurales et de villes de moins de 500 000 habitants. Quatrièmement, ces tendances ne sont pas linéaires et requièrent une analyse minutieuse. Par exemple, plusieurs pays ont connu des épisodes de décélération de l'urbanisation, voire de désurbanisation.

### La croissance de la population rurale ralentira lentement

C'est l'une des caractéristiques de l'urbanisation en Afrique : exception faite du groupe des pays à l'économie diversifiée, on n'assiste pas à un dépeuplement rapide des zones rurales dans la plupart des cas (BAfD/OCDE/PNUD, 2015 ; OCDE, 2016). À mesure que l'Afrique s'urbanisera, sa population rurale continuera d'augmenter à un rythme supérieur à 1 % par an au-delà de 2045. En Afrique subsaharienne, la population rurale devrait s'accroître de plus de 353 millions de personnes entre 2015 et 2050. En outre, dans la majeure partie des pays de cette sous-région, la population rurale continue, elle aussi, de croître, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions du monde. À l'échelle planétaire, elle devrait commencer à diminuer au plus tard en 2020. Le graphique 6.12 montre que c'est d'ailleurs en Afrique subsaharienne que la population rurale continuera d'augmenter le plus, ce qui contrastera fortement avec les tendances dans la région Amérique latine/Caraïbes.

Graphique 6.12. Accroissement de la population en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et dans la région Amérique latine/Caraïbes, 1950-2050

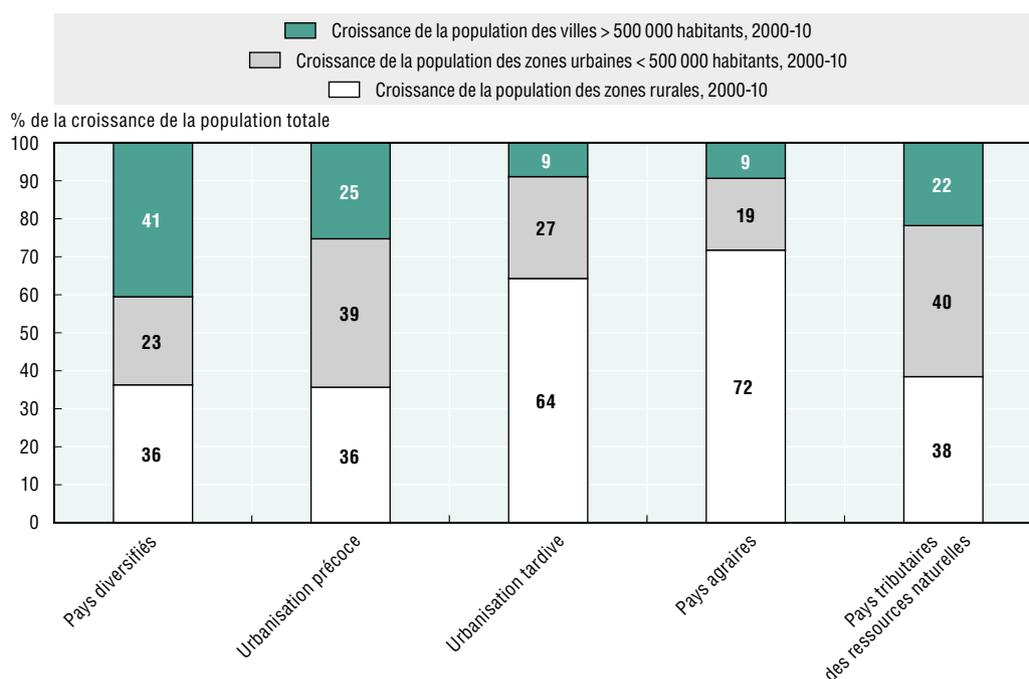


Source : Calculs des auteurs d'après DAES-ONU (2014).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351886>

### La croissance des petites villes et des villes intermédiaires renforce les liens réciproques entre développement rural et développement urbain

Bien que le débat sur l'urbanisation soit souvent centré sur les grandes villes, l'urbanisation s'opère principalement à l'interface entre zones rurales et urbaines, qui se compose d'un continuum de zones rurales, de villages, de bourgs et de villes de moins de 500 000 habitants<sup>5</sup>. Le graphique 6.13 indique que cette interface reste importante dans toute l'Afrique, surtout dans les pays à *industrialisation tardive* et dans les pays agraires où elle a absorbé plus de 90 % de la croissance de la population totale.

Graphique 6.13. Contribution à la croissance de la population en Afrique, par taille de la ville, et interface rurale-urbaine, par type de pays, 2000-2010



Note : L'annexe 6.A1 répertorie les pays de chaque groupe.

Source : Calculs des auteurs d'après DAES-ONU (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351897>

Plus de 952 millions de personnes, soit 82 % de la population de l'Afrique, vivent à l'interface entre zones rurales et urbaines. Dans les différentes sous-régions, la proportion de la population qui vit dans des établissements humains de moins de 500 000 habitants est la suivante : 91 % en Afrique de l'Est, 80 % en Afrique de l'Ouest, 77 % en Afrique du Nord, 74 % en Afrique centrale et 65 % en Afrique australe. On constate que 55 % des zones urbaines comptent moins de 500 000 habitants. L'urbanisation du continent africain revêt donc, dans une large mesure, la forme de « villages urbains », et la croissance se diffuse dans des villes plus petites. En 2010, ce sont les villes de moins de 500 000 habitants qui ont affiché la croissance la plus forte, derrière les plus grandes villes. L'importance de cette interface indique que la plupart des Africains conservent des liens étroits avec les zones rurales.

### Encadré 6.3. Les dynamiques de peuplement en Afrique de l'Ouest

L'urbanisation est la manifestation la plus spectaculaire des dynamiques de peuplement observées en Afrique de l'Ouest au cours des dernières décennies. Entre 1950 et 2010, la population totale de cette sous-région a été multipliée par plus de quatre (de 72 à 320 millions de personnes), et la population urbaine par 22 (de 6 à 133 millions de personnes). L'Afrique de l'Ouest compte aujourd'hui 1 950 agglomérations urbaines de plus de 10 000 habitants. La distance moyenne entre les villes s'est réduite, tombant de 111 km à 28 km (OCDE, 2016). En 2000, 94 % des zones rurales à forte densité de population étaient situées dans des bassins urbains d'au moins 50 000 habitants (OCDE, 2013, voir carte 6.1). Ces zones rurales, où vivent, en moyenne, moins de 51 habitants au km<sup>2</sup>, ont accueilli 58 % de la population rurale totale.

Les dynamiques de peuplement dans les bourgs et villes intermédiaires cartographiées par le projet Africapolis du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest montrent que les populations urbaine et rurale se rapprochent de plus en plus. Dans les zones rurales bien reliées aux marchés urbains, l'économie locale est plus diversifiée et les activités non agricoles représentent une plus grande part de l'emploi non agricole et des revenus. Un quart de la population rurale d'Afrique de l'Ouest a une activité non agricole. Aux niveaux d'urbanisation actuels, la part de l'emploi agricole atteint 50 %, contre 90 % en 1950 (Moriconi-Ebrard, Harre et Heinrigs, 2016).

### Les clivages traditionnels entre zones rurales et urbaines s'estompent

Les concepts statiques de zone urbaine et de zone rurale ne permettent plus de rendre compte de la nature hybride des relations entre les villes et la campagne (Agergaard, Fold et Gough, 2010 ; Berdegué et Proctor, 2014). Le phénomène d'« urbanisation de la campagne et de ruralisation des villes » observé en Tunisie par Miossec (1985) caractérise désormais l'urbanisation du continent africain.

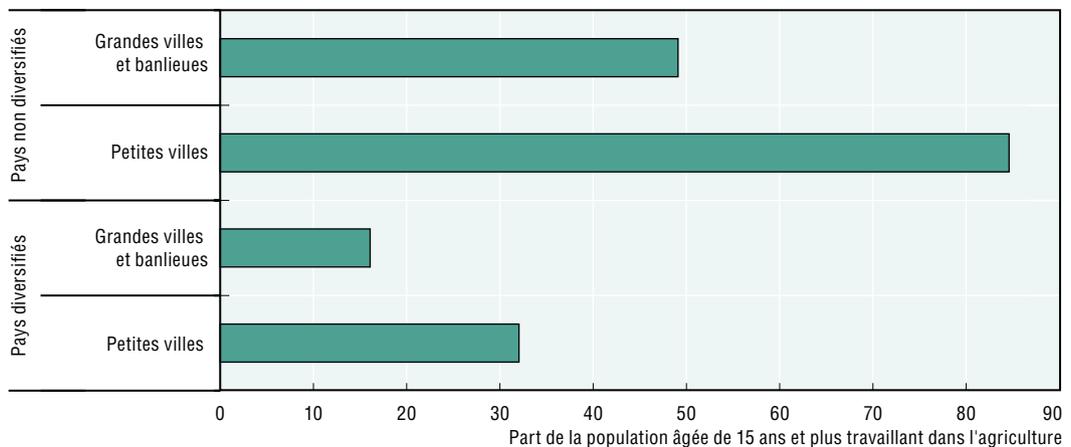
Les pratiques migratoires se sont diversifiées. En raison de la modernisation de l'infrastructure, et notamment de l'adoption de la téléphonie mobile, elles sont de plus en plus de courte durée et temporaires (Losch, Magrin et Imbernon, 2013). Aujourd'hui, des travailleurs peuvent, par exemple, migrer quelques semaines ou quelques jours, ou faire la navette entre leur domicile et leur lieu de travail tous les jours, lorsque les conditions de transport le permettent. Le degré d'évolution des pratiques migratoires reflète souvent la densité et la qualité des transports au niveau régional, d'où des différences sensibles entre les réseaux. La migration circulaire augmente depuis les années 80. Il s'agit de la migration vers une ville, suivie du retour vers une zone rurale, une année après, voire plusieurs décennies plus tard (Potts, 2012). En Afrique du Sud, on observe un accroissement de la migration circulaire et le développement d'une interface entre zones rurales et urbaines, ce qui exerce des pressions à la hausse sur les prix des logements formels et entraîne la formation de nombreux établissements humains informels temporaires (OCDE, 2008).

Cette mobilité accrue fait évoluer les structures familiales et les modes de vie. Il arrive ainsi que différents membres d'un ménage exercent des activités dans différents lieux (dans le village où vit le ménage, dans les villages voisins, en ville, dans la capitale, voire à l'étranger), afin de diversifier leurs sources de revenus (Guétat-Bernard, 1998 ; Tacoli, 2003). En général, ces pratiques ne nuisent pas à la cohésion familiale. Elles créent même, parfois, une sorte d'économie familiale d'archipel (Losch, Fréguin-Gresh et White, 2013). Le fait de vivre dans des lieux multiples génère des espaces fonctionnels qui, souvent, ne correspondent pas au découpage administratif (Cortes et Fayet, 2009 ; Ma Mung, 1999). Cette mobilité donne progressivement naissance à une économie rurale

plus diversifiée et fréquemment associée à une certaine forme d'économie urbaine (Haggblade, Hazell et Reardon, 2007).

Nombre de villageois s'urbanisent, tandis que les habitants des zones urbaines n'abandonnent pas certaines de leurs activités rurales antérieures, telles que l'agriculture. En Afrique, quelque 40 % des citoyens « participent à une activité agricole, sous une forme ou une autre » (FAO, 2012). Les données recueillies par Gallup pour la période 2009-14 indiquent que 85 % des personnes âgées de 15 ans et plus qui vivent dans les villes des pays d'Afrique à l'économie non diversifiée travaillent dans l'agriculture, contre 49 % dans les grandes villes et banlieues. Dans les pays d'Afrique à l'économie diversifiée, ces parts sont de 32 % dans les petites villes et de 16 % dans les grandes villes et banlieues (graphique 6.14).

Graphique 6.14. Agriculture urbaine dans les grandes et les petites villes d'Afrique, 2009-2014



Note : Les deux catégories de villes (« petites villes » et « grandes villes et banlieues ») sont établies par Gallup sur la base d'un questionnaire d'auto-identification. Les pays à l'économie non diversifiée sont l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Les deux pays à l'économie plus diversifiée sont l'Afrique du Sud (4 984 répondants) et Maurice (1 000 répondants)<sup>6</sup>.

Source : Calculs des auteurs d'après le Gallup World Poll (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351907>

Ces dynamiques font apparaître de nouveaux espaces entre zones rurales et urbaines, parfois loin du contrôle exercé par l'État (Diop, 2010). L'urbanisation s'opère le long d'un continuum d'établissements humains sans distinction nette entre zones urbaines et rurales. Outre l'apparition de mégapoles, la croissance de la population urbaine et l'étalement urbain se traduisent par la formation de corridors urbains (chapitre 7). Le Caire-Alexandrie, Ibadan-Lagos-Cotonou-Accra (600 km) et Kenitra-Casablanca-El Jadida en sont trois exemples. Ces conurbations peuvent aussi créer des régions urbaines ou des mégapoles, comme le Grand Caire ou Gauteng, qui regroupe Johannesburg, Midrand et Pretoria. La croissance urbaine périphérique représente souvent un défi pour les autorités locales qui ne peuvent pas procéder à des recensements et fournir des services aux populations concernées. Ainsi, l'expansion de la capitale du Togo, Lomé, a lieu essentiellement à l'extérieur des frontières administratives de cette ville. Faute de statistiques fiables, de plan d'urbanisme récent, voire d'un plan d'occupation des sols,

pour les zones qui ne font pas partie de son périmètre, cette municipalité n'a quasiment aucune possibilité d'accroître ses recettes (Paulais, 2012, p. 11 ; p. 76 ; p. 132).

### Le processus d'urbanisation s'est inversé ou a ralenti dans certains pays

Les zones rurales restent importantes car l'urbanisation n'est pas un processus linéaire en Afrique : sa direction et son rythme varient au fil du temps. Depuis les années 80, d'après leurs recensements, la Côte d'Ivoire, le Mali et la République centrafricaine et la Zambie ont connu des périodes de désurbanisation. Au Bénin, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Mozambique, au Niger, au Sénégal et au Zimbabwe, la croissance des villes de taille moyenne et des grandes villes stagne ou est lente (Potts, 2009, p. 253). Ces épisodes de désurbanisation ou d'urbanisation lente ont fréquemment coïncidé avec une crise économique imputable au faible volume des exportations de matières premières et à l'ajustement structurel qui a abouti à une baisse des subventions destinées aux populations urbaines (Potts, 2012). Même si d'autres régions du monde se sont, elles aussi, désurbanisées (par exemple, la Chine sous Mao, le Cambodge sous Pol Pot et la Thaïlande après la crise financière de 1998), les épisodes de désurbanisation ont été plus fréquents en Afrique subsaharienne au cours des 30 dernières années (Bairoch, 1988 ; Clark, 2009).

**Tableau 6.2. Rythme de l'urbanisation dans plusieurs pays d'Afrique, 1980-2012**

Contre-urbanisation (recul de la part des zones urbaines)	Urbanisation lente (< 2 % entre deux recensements)	Urbanisation rapide
Côte d'Ivoire 1988-98	Bénin 1992-2002	Burkina Faso 1996-2006
République centrafricaine 1988-2003	Éthiopie 1994-2007	Cameroun 1987-2005
Mali 1987-98	Malawi 1998-2008	Tanzanie 1998-2002
Zambie 1980-90, 1990-2000	Mauritanie 1988-2000	
Zimbabwe 2002-12	Niger 1988-2002	
	Soudan 1993-2008	
	Togo 1981-2010	

Source : Données du recensement national, cité par Potts, 2013, p. 11.

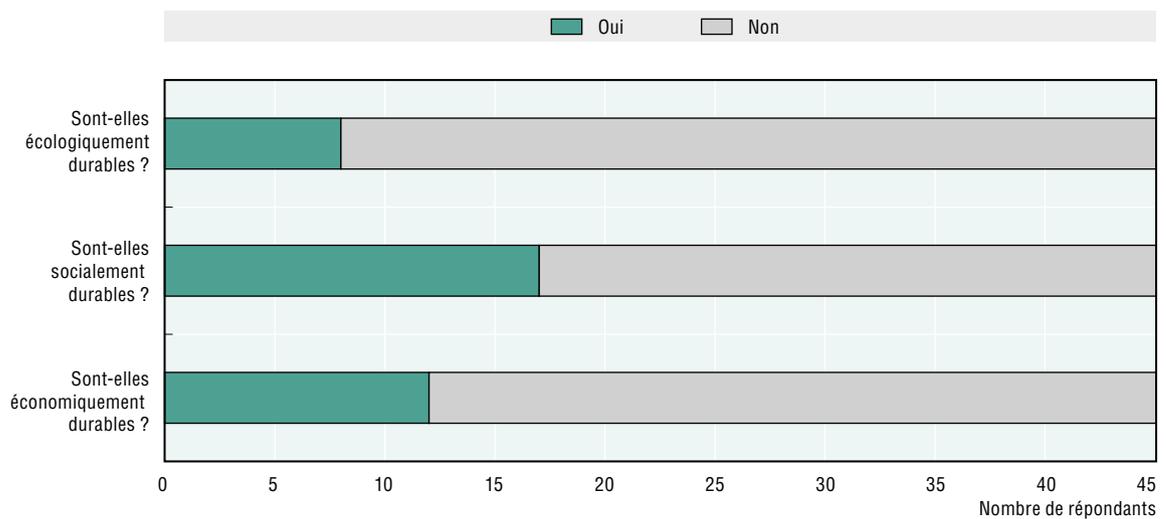
Selon les estimations des Nations Unies, entre 1990 et 2010, la croissance de la population rurale a été supérieure à celle de la population urbaine dans cinq pays d'Afrique : l'Égypte, le Libéria, Maurice, le Swaziland et la Zambie. Au total, 11 pays d'Afrique ont connu une urbanisation négative ou lente : sur cette période, le niveau d'urbanisation a augmenté de moins de 2.2 points de pourcentage aux Comores, à Djibouti, en Égypte, au Libéria, en Libye, à Maurice, au Niger, en République centrafricaine, au Swaziland, au Tchad et en Zambie. D'après les projections, entre 2010 et 2030, l'urbanisation sera lente (progression inférieure à 2 points de pourcentage) à Djibouti, au Swaziland et au Zimbabwe et négative à Maurice.

## L'urbanisation est un défi pour le développement et l'environnement

Une urbanisation rapide accompagnée d'une transformation structurelle lente compromet largement la réalisation des objectifs de développement définis dans l'Agenda 2063, ainsi que celle des Objectifs de développement durable. Bien que très divers, les modes d'urbanisation en Afrique sont rarement considérés comme durables sur le plan économique, social ou environnemental, ainsi que le confirme l'enquête des PEA 2015 auprès des experts-pays (graphique 6.15). Faute d'emplois productifs dans les zones rurales de la plupart des pays, la main-d'œuvre quitte l'agriculture et migre vers les zones urbaines pour occuper des emplois de services informels peu qualifiés.

L'accès aux biens publics demeure très inégal, y compris au sein des zones urbaines, ce qui met souvent en péril le tissu social. Phénomène sans précédent, les grandes villes d'Afrique sont confrontées à la fois à des problèmes de développement et à des risques environnementaux accrus (insalubrité, changement climatique, pollution de l'air...).

Graphique 6.15. Les tendances de l'urbanisation sont-elles durables dans votre pays ? Les réponses des experts



Note : Réponses apportées par des économistes de la BAfD et du PNUD travaillant dans 45 bureaux de pays à l'enquête sur les tendances dans le pays qu'ils observent. Chaque pays reçoit une pondération de 1.

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA, 2016.

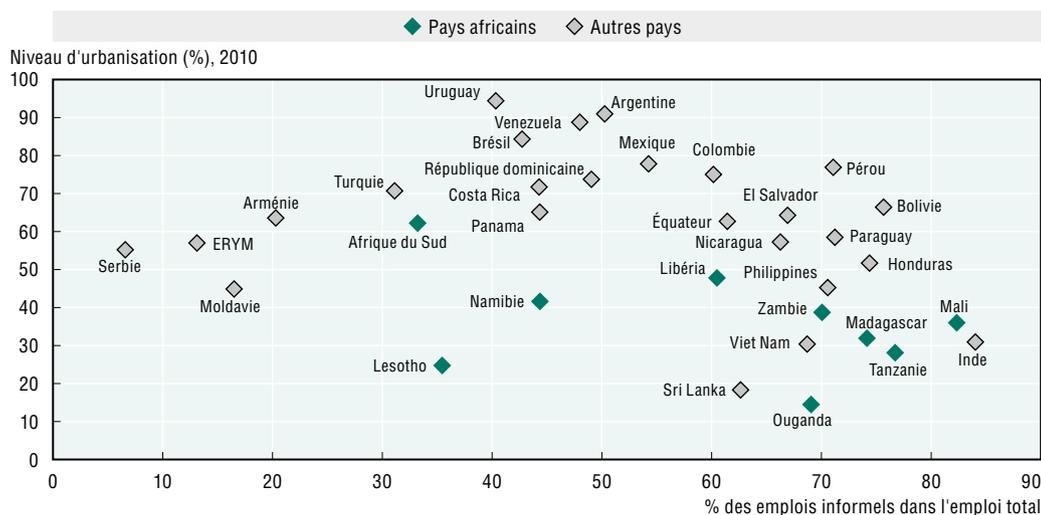
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351913>

### Les établissements urbains cantonnent les travailleurs informels dans des activités de services à faible valeur ajoutée

La croissance économique constante et l'urbanisation rapide au cours des quinze dernières années ne se sont pas accompagnées de la création d'un nombre d'emplois formels suffisant. La proportion de la main-d'œuvre dont l'emploi est vulnérable n'a diminué que de 2 % entre 2000 et 2015, alors même que le PIB a affiché des taux de croissance supérieurs à 5 % par an, à la faveur du long boom des matières premières (Parnell, Pieterse et Haysom, 2016). La plupart des hommes et des femmes ont ainsi continué de travailler dans l'économie informelle, par exemple comme vendeurs de rue, sans perspective de pouvoir passer à des activités plus productives et d'améliorer durablement leurs moyens de subsistance. D'après les estimations, cette économie informelle représente 61 % de l'emploi urbain et 93 % des créations d'emplois (Kessides, 2005). Pour les Africaines, elle représenterait 92 % de l'ensemble des opportunités d'emplois non agricoles, principalement comme travailleuses indépendantes, malgré le manque de statistiques à jour (BIT, 2002, cité par Kessides, 2005). L'informalité demeure une caractéristique de nombreux pays d'Afrique, même si elle reste aussi très répandue dans beaucoup d'autres pays en développement, à différents niveaux d'urbanisation (graphique 6.16).

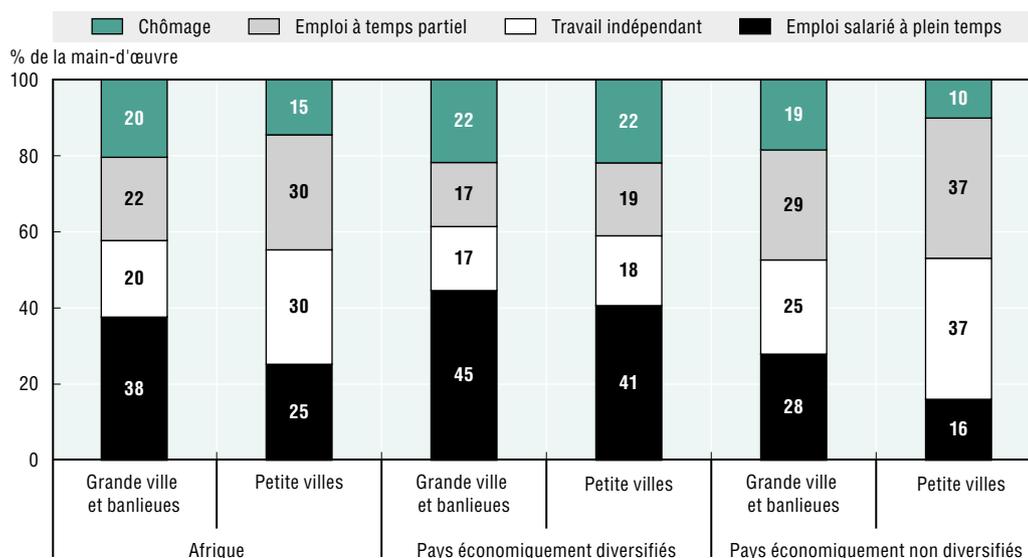
Les causes de l'informalité sont multiples. Elle résulte souvent d'une croissance démographique et économique rapide dans les villes. Elle s'explique également par des capacités institutionnelles insuffisantes pour protéger les droits de propriété, pour faire appliquer la législation et pour gérer l'expansion urbaine planifiée (Spence, Clark Annez et Buckley, 2009, pp. 26-27).

Graphique 6.16. Niveau d'urbanisation et part des emplois informels dans l'emploi total dans six pays d'Afrique et 26 pays d'autres régions du monde, 2010



Source : BIT (2012) et DAES-ONU (2014).  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351922>

Graphique 6.17. Type d'emplois en fonction de la taille de la ville et des caractéristiques du pays (%), Afrique, 2009-2014



Note : Les deux catégories de villes (« petites villes » et « grandes villes et banlieues ») sont établies par Gallup sur la base d'un questionnaire d'auto-identification. Les catégories d'emplois sont également établies par Gallup. Les pays à l'économie diversifiée sont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Les pays à l'économie non diversifiée sont l'Algérie, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Libéria, la Libye, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe (annexe 6.A.1).

Source : Calculs des auteurs d'après le Gallup World Poll (2015).  
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351934>

Les performances médiocres de l'industrie manufacturière et des activités de services modernes expliquent en partie pourquoi les emplois salariés sont rares et la plupart des travailleurs cantonnés dans des emplois vulnérables ou tout simplement exclus du marché

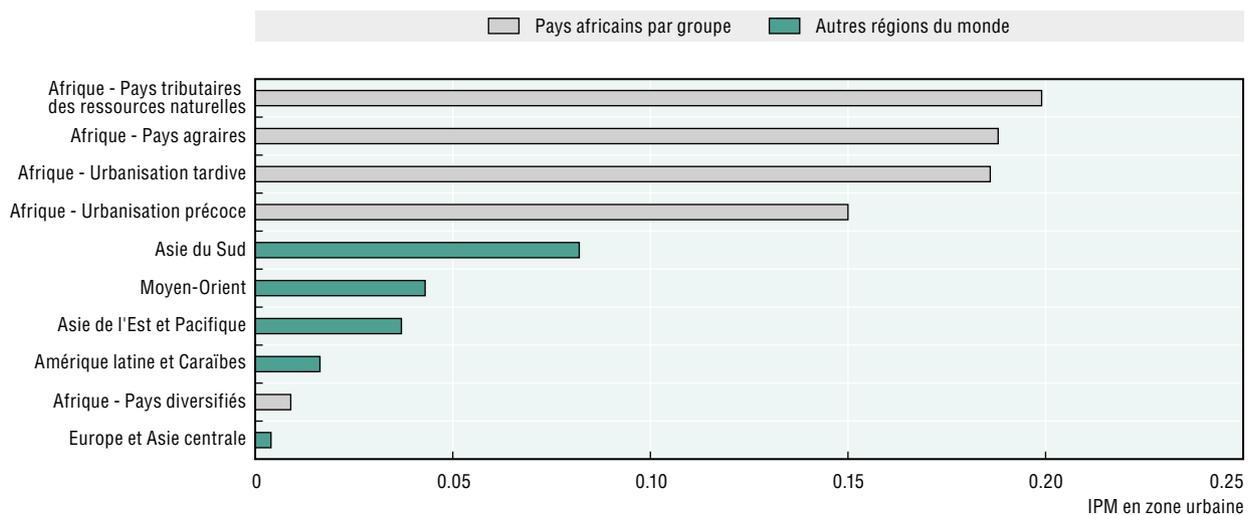
du travail. D'après une analyse des données Gallup, la population active de l'Afrique a une probabilité plus grande d'obtenir un emploi salarié dans les grandes villes que dans les petites villes : respectivement 38 % et 25 % (graphique 6.17). L'écart au niveau des emplois salariés à temps plein est plus marqué dans les pays à l'économie non diversifiée que dans les pays à l'économie diversifiée, ce qui témoigne d'une transformation structurelle de plus grande ampleur dans les petites villes des pays à l'économie diversifiée. En revanche, la proportion de travailleurs dans des emplois vulnérables et au chômage est plus élevée dans les petites villes que dans les grandes villes, et beaucoup plus élevée dans les petites villes des pays à l'économie non diversifiée : dans ces dernières, 84 % des répondants sont dans un emploi vulnérable ou au chômage, contre un total de 55 % dans les grandes villes des pays à l'économie diversifiée.

### L'accès aux biens publics reste inégal dans la plupart des zones urbaines

#### Les pays diversifiés ont réduit la pauvreté urbaine plus rapidement que les autres

L'incidence de la pauvreté urbaine est nettement plus élevée en Afrique que sur d'autres continents : en Afrique, 62 % de la population urbaine vivent dans des bidonvilles (ONU-Habitat, 2008)<sup>7</sup>. Un ménage qui vit dans un bidonville est privé d'au moins l'un des éléments suivants : logement durable, espace de vie suffisant, accès à une source d'eau améliorée, accès à une infrastructure d'assainissement améliorée, sécurité d'occupation (ONU-Habitat, 2006). Nombre de pays d'Afrique sont confrontés à un risque réel de triplement de la population des bidonvilles d'ici 2050 (ONU-Habitat, 2014).

Graphique 6.18. Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) par région du monde et en fonction de la typologie définie dans les *Perspectives économiques en Afrique 2016*



Note : *Pays tributaires des ressources naturelles - Afrique* : Congo, Guinée, Mauritanie, Nigéria, Somalie, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe ; *pays agraires* : Burkina Faso, Burundi, Malawi, Mali, Niger, Ouganda ; *pays à urbanisation tardive* : Éthiopie, Kenya, Madagascar, Mozambique, Rwanda, Sierra Leone, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Soudan, Tanzanie et Tchad ; *pays à urbanisation précoce* : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Sénégal et Togo ; *Asie du Sud* : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal et Pakistan ; *Moyen-Orient* : Iraq, Jordanie, Palestine, République arabe syrienne et Yémen ; *Asie de l'Est et Pacifique* : Cambodge, Chine, Indonésie, Mongolie, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Timor-Leste, Vanuatu et Viet Nam ; *Amérique latine et Caraïbes* : Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago ; *pays à l'économie diversifiée - Afrique* : Afrique du Sud, Égypte, Maroc, et Tunisie ; *Europe et Asie centrale* : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, ex-Répub. yougoslave de Macédoine, Moldova, Monténégro, Serbie, Tadjikistan, Ukraine et Ouzbékistan.

Source : Calculs des auteurs d'après les données de Alkire et Robles (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351948>

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) fait apparaître une grande pauvreté urbaine en Afrique. L'IPM est une mesure composite du taux de pauvreté et de l'intensité des privations dont souffrent les ménages. Il ressort à 0.151 dans les zones urbaines de l'Afrique. C'est un niveau très supérieur à la moyenne de l'échantillon des 54 pays en développement non africains (0.026) et deux fois plus élevé qu'en Asie du Sud, la deuxième région la plus pauvre (graphique 6.18) :

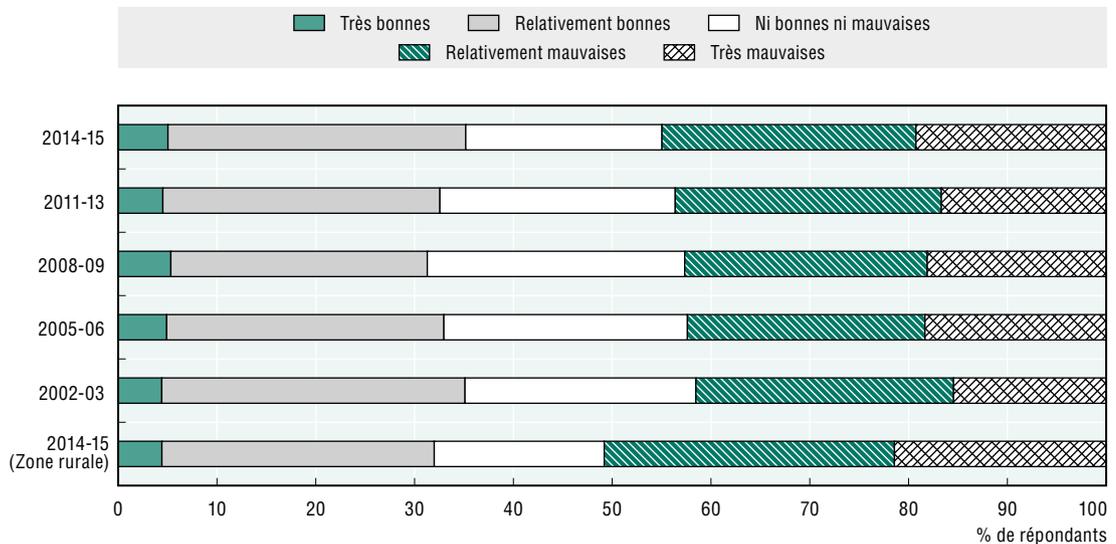
- Le groupe des pays d'Afrique à l'économie diversifiée affiche un IPM urbain de 0.009, ce qui constitue un niveau nettement inférieur à celui du reste du continent, et très nettement inférieur à celui de toutes les autres régions en développement, exception faite de l'Asie centrale et de l'Europe en développement.
- Les pays tributaires des ressources naturelles affichent l'IPM le plus élevé ; viennent ensuite les pays agraires, les pays à urbanisation tardive et les pays à urbanisation précoce.

En Afrique, les pauvres urbains sont exposés à quatre grands risques : i) risques sanitaires liés aux mauvaises conditions de vie, au surpeuplement et à l'absence d'accès aux services de base ; ii) risques liés à l'emploi vulnérable, à un emploi dangereux et à la discrimination sur le marché du travail, qui mettent en péril les moyens de subsistance ; iii) chocs externes dus à des catastrophes naturelles qui affectent les établissements humains informels de manière disproportionnée ; et iv) risques liés à une gouvernance qui n'est pas suffisamment attentive aux besoins (Tacoli, McGranahan et Satterthwaite, 2015). Dans le groupe des pays africains à l'économie non diversifiée, les zones urbaines de l'Afrique se caractérisent par des taux de pauvreté plus élevés, ainsi que par une plus forte intensité des privations, que les zones urbaines d'autres régions : 34 % des habitants de ces zones urbaines sont privés d'au moins trois des dix dimensions mesurées par l'IPM, contre 3 % dans le groupe des pays africains à l'économie diversifiée et 9 % dans d'autres pays en développement non africains. En Afrique, c'est de ses mauvaises conditions de vie dont la population urbaine pauvre souffre le plus et, en second lieu, de son manque d'accès aux soins de santé. Près d'un tiers des citoyens pauvres n'ont pas accès à un combustible propre pour cuisiner, et un quart n'ont accès ni à l'électricité ni à une infrastructure d'assainissement appropriée.

#### Les mauvaises conditions de vie nuisent au bien-être dans les zones urbaines

La dernière décennie de croissance économique robuste n'a pas amélioré le bien-être subjectif de la population urbaine de l'Afrique. Quelque 30 % des citoyens interrogés considèrent que leur niveau de vie est satisfaisant, et 5 % qu'il est très satisfaisant, mais la proportion des réponses positives reste constante (seulement 35 % environ) depuis 2002/03 (graphique 6.19). En revanche, la proportion des citoyens interrogés qui considèrent que leur situation économique est mauvaise ou très mauvaise est depuis toujours plus élevée, et elle est passée de 41 % à 45 %. Néanmoins, les habitants des zones urbaines s'estiment généralement mieux lotis que les habitants des zones rurales, dont 50 % jugent leurs conditions de vie défavorables.

Graphique 6.19. Auto-évaluation des conditions économiques individuelles par la population urbaine en Afrique



Note : Le nombre de pays couverts s'accroît : 34 pays en 2014/15, contre 16 pays en 2002/03.

Source : D'après Afrobaromètre (2015).

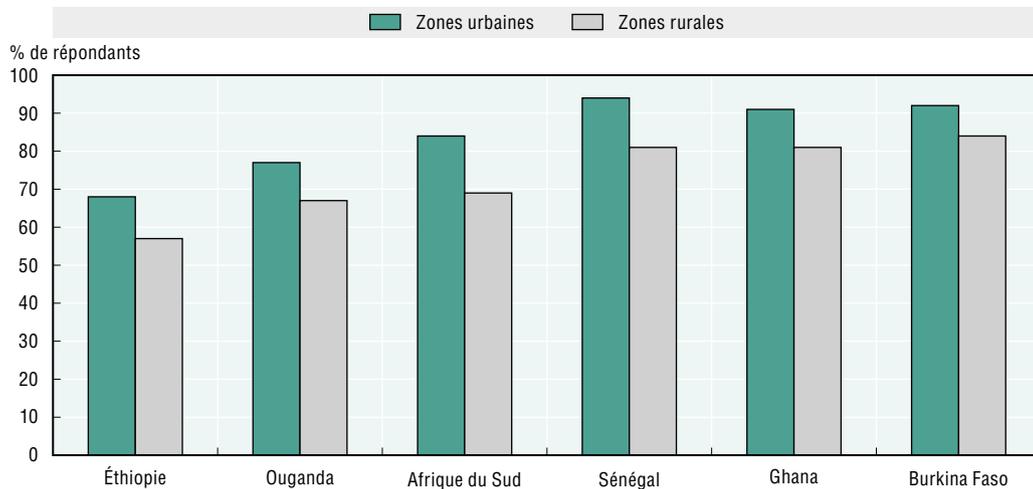
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351958>

### En raison de fortes inégalités urbaines, la ségrégation compromet de plus en plus la cohésion sociale

L'Afrique compte quelques-unes des villes les plus inégalitaires au monde. La distribution des revenus entre ménages urbains mesurée par le coefficient de Gini<sup>8</sup> ressort à 0.539 pour les zones urbaines dans un échantillon de 12 pays (ONU-Habitat, 2010a). Johannesburg affiche l'un des coefficients de Gini les plus élevés au monde, à 0.75 (ONU-Habitat, 2010b). Les conséquences sociales des inégalités urbaines pèsent sur le développement, limitent l'accès aux opportunités et perpétuent les inégalités (ONU-Habitat, 2008). Les taux de criminalité et d'insécurité sont élevés et tendent à augmenter avec la taille de la ville, comme par exemple à Johannesburg ou à Lagos. Une étude portant sur 9 pays d'Afrique subsaharienne montre que la criminalité est un problème qui préoccupe beaucoup plus les citoyens que les habitants des zones rurales : l'écart varie entre 8 et 15 points de pourcentage (graphique 6.20).

Le clivage spatial accroît les disparités sociales entre zones urbaines voisines. Les vastes ensembles résidentiels fermés (*gated communities*) accentuent la ségrégation et nuisent à la cohésion sociale. C'est le cas, par exemple, du projet d'aménagement urbain Eko Atlantic City, qui doit être réalisé sur une île artificielle à cinq kilomètres de Lagos et qui offrira des infrastructures exclusives à une élite d'expatriés et de personnes aisées (Kester, 2014). Pour les femmes en particulier, les risques de violence, perçus ou réels, influent directement sur leur capacité à se déplacer librement dans les espaces publics. À Nairobi, en 2010-11, plus de 700 cas de violence physique envers les femmes ont été recensés dans les espaces publics, notamment à des arrêts de bus et dans des parcs (McEvoy, 2012). Une étude réalisée à Kigali révèle que 42 % des femmes redoutent d'être sexuellement harcelées lorsqu'elles se rendent dans un établissement d'enseignement pendant la journée, et 55 % après la tombée de la nuit (ONU Femmes, 2013).

Graphique 6.20. Proportion des répondants qui estiment que la criminalité est un problème majeur dans leur pays (%), 2015



Source : Pew Research Centre (2015).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351964>

#### Encadré 6.4. Le flux de réfugiés urbains dans les villes africaines

Le flux de réfugiés en direction des villes (réfugiés urbains) pose des problèmes particuliers concernant la cohésion sociale, la productivité économique urbaine et l'intégration sociale qui permettrait à ces populations de vivre dans des conditions décentes. Les migrations internationales intra-africaines sont en partie liées à des crises politiques et à des conflits armés ainsi qu'à leurs répercussions économiques, ce qui accroît le nombre de réfugiés dans les zones urbaines (Naudé, 2008).

Nairobi, au Kenya, accueille entre 46 000 et 100 000 réfugiés venant de huit pays voisins. Les camps de réfugiés tels que celui de Dadaab sont aujourd'hui aussi étendus que certaines villes. Depuis le début des années 90, ils abritent des centaines de milliers de réfugiés somaliens. À cette époque, l'afflux de réfugiés dans le quartier d'Eastlands a provoqué une envolée des prix des loyers, qui ont été multipliés par plus de cinq dans le cas d'un logement d'une pièce, contraignant nombre de Kenyans à partir et beaucoup de réfugiés à vivre dans des conditions insalubres, liées à la surpopulation (Campbell, 2006 ; Lindley, 2007). Mais, d'un autre côté, l'arrivée des réfugiés a dynamisé l'activité économique : entre sa fondation, en 1999, et 2005, la communauté des affaires du quartier d'Eastleigh (Eastleigh Business Community) a enregistré un total de 2 800 nouveaux commerçants, principalement des Somaliens (RCK, 2006).

D'autres pays sont également concernés :

- La capitale du Soudan, Khartoum, compte 1.5 million de personnes déplacées (Paulais, 2012).
- En Égypte, Le Caire accueille un million de réfugiés soudanais, en plus de ceux venant d'autres pays. Il en va de même à Alexandrie, la deuxième plus grande ville. En général, les politiques publiques ne prennent pas en compte les réfugiés urbains, alors même que nombre d'entre eux sont victimes d'abus (Paulais, 2012, p. 139).
- En Afrique du Sud, les autorités locales ont mis en place des bureaux d'aide aux migrants à Johannesburg, Matatiele, Musina et Tshwane. Elles ont tenté de contrer les violentes émeutes qui ont pris pour cible les étrangers en 2008 et en 2015 (BAfD/OCDE/PNUD, 2009).

## Des risques environnementaux majeurs aggravent les problèmes de développement liés à l'urbanisation de l'Afrique

À mesure que le continent africain s'urbanise, il doit faire face à des problèmes d'environnement et de développement, qui n'ont pas été d'aussi grande ampleur et qui ne se sont pas survenus simultanément dans d'autres régions du monde. Parmi ces problèmes figurent notamment l'impact croissant de la pollution de l'air sur la santé des Africains et sur l'économie ainsi que les multiples conséquences du changement climatique mondial qui affecte les zones urbaines.

### Les coûts de la pollution de l'air sont anormalement élevés

L'urbanisation de l'Afrique entraîne de nombreux problèmes d'environnement et de développement. Contrairement aux régions qui se sont industrialisées plus tôt, l'Afrique affrontent ces deux problèmes simultanément.

Les risques environnementaux (pollution de l'air, insalubrité de l'eau et assainissement inadéquat) requièrent davantage d'attention. En 2013, la pollution par les particules dans l'air ambiant a causé au moins 246 000 décès prématurés. De plus, le nombre des décès imputables à la pollution de l'air intérieur est en augmentation. Ce type de pollution est la première cause des maladies respiratoires chez les femmes et les enfants qui vivent dans les habitats informels africains (ONU-Habitat, 2008). En revanche, le nombre des décès dus à d'autres facteurs de risque environnementaux, tels que l'insalubrité de l'eau ou un assainissement inadéquat, ne cesse de diminuer (tableau 6.3).

Tableau 6.3. Décès prématurés liés à des facteurs de risque majeurs en Afrique, 1990-2010 (par périodes de cinq ans) et 2013

	1990	1995	2000	2005	2010	2013
Insalubrité de l'eau	837 702	780 095	751 892	644 136	561 342	542 855
Assainissement inadéquat	615 540	573 084	551 948	468 815	407 092	391 656
Insuffisance pondérale de l'enfant	474 819	467 921	420 606	309 945	273 294	275 813
Pollution de l'air intérieur	396 094	422 895	436 463	429 199	450 969	466 079
Pollution par les particules dans l'air ambiant	181 291	190 933	200 854	213 429	227 428	246 403

Source : Roy (à paraître).

Pour relever ces nouveaux défis, les villes d'Afrique peuvent difficilement mettre à profit l'expérience des autres régions du monde : celles-ci n'ont jamais connu une telle convergence de problèmes majeurs d'environnement et de développement. En Chine, en 1990, on dénombrait 1 décès d'enfant imputable à une insuffisance pondérale pour 11 dus à la pollution par les particules dans l'air ambiant. En 2013, ce pays n'enregistrait quasiment plus de décès d'enfants imputable à une insuffisance pondérale : leur nombre était devenu 671 fois inférieur au nombre des décès dus à la pollution par les particules dans l'air ambiant. L'Afrique n'est guère en mesure de lutter à la fois contre le nouveau facteur de risque que constitue la pollution par les particules dans l'air ambiant (environ 250 000 décès en 2013) et contre l'insuffisance pondérale des enfants, un problème ancien (275 000 décès). Les problèmes environnementaux tels que la pollution par les particules dans l'air ambiant résultent, en grande partie, de l'urbanisation et, plus précisément, de la motorisation. Même si cette pollution peut être considérée comme un risque post-industriel, elle est déjà relativement élevée en Afrique alors que ce continent n'en est qu'au début de son industrialisation. Les problèmes de développement tels que la sous-nutrition requièrent également de l'attention. La « sous-nutrition de l'enfant »<sup>9</sup> reste le principal facteur de risque de décès prématuré en Afrique subsaharienne, et l'insuffisance pondérale est la troisième cause de décès prématuré en Afrique (tableau 6.3).

Roy (à paraître) calcule le coût économique des décès prématurés. En recourant à la méthode de la valeur statistique de la vie humaine et en mesurant le coût des mortalités dans l'ensemble de la société, il estime que la pollution de l'air a coûté à l'Afrique 447 milliards USD en 2013, c'est-à-dire un tiers de son PIB (tableau 6.4). Le coût économique estimé des décès prématurés liés aux quatre facteurs de risques analysés (pollution par les particules dans l'air ambiant, pollution de l'air intérieur, insalubrité de l'eau et assainissement inadéquat) est supérieur à 850 milliards USD en Afrique, ce qui représente près des deux tiers de son PIB.

Tableau 6.4. Coûts économiques des décès prématurés liés aux grands facteurs de risque considérés en Afrique (en millions USD), 2013

	Pollution par les particules dans l'air ambiant	Pollution de l'air intérieur	Insalubrité de l'eau	Assainissement inadéquat	Insuffisance pondérale de l'enfant
Total (des pays pour lesquels on dispose de données)	215 212	231 798	248 191	160 670	134 468

Note : Tous les calculs se fondent sur la valeur de référence calculée pour l'OCDE (3 millions USD en 2005), qui agrège les valeurs individuelles correspondant à de petites variations du risque de décès constatées dans les pays membres de l'OCDE (OCDE, 2012b). Cette valeur de référence est corrigée des différences de PIB par habitant, ainsi que de la croissance des revenus et de l'inflation après 2005. Par manque de données disponibles suffisantes, il n'est pas possible de procéder au calcul pour les pays suivants : Érythrée, Sierra Leone, Somalie et Zimbabwe.

Source : Roy (à paraître).

#### Le changement climatique et la croissance urbaine accentueront les pressions environnementales sur les zones urbaines

Les pays d'Afrique représentent moins de 4 % des émissions de gaz mondiales, mais le changement climatique entraîne des coûts de plus en plus élevés pour le continent (FAO, 2008). En Afrique, la hausse moyenne des températures devrait être comprise entre 1.5 et 3 °C à l'horizon 2050, ce qui amplifiera les effets déjà visibles de l'évolution du climat (PNUE, 2007). Si le changement climatique se poursuit au même rythme, en 2100, à cause du réchauffement, la plupart des pays africains seront plus pauvres qu'aujourd'hui (Burke, Hsiang et Miguel, 2015). La forte croissance démographique dans les villes accroît inévitablement les pressions environnementales qui pèsent sur les écosystèmes urbains. Ce sont les ménages les plus pauvres, fortement tributaires des ressources naturelles, qui pâtissent le plus de la dégradation de l'environnement.

En Afrique, l'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement provoqués par la croissance urbaine diffère d'une ville et d'une région à l'autre :

- **Risques d'inondation dans les zones côtières basses** : En Afrique, 50 % des établissements humains comptant entre 1 et 5 millions d'habitants sont situés dans des zones côtières basses (Kamal-Chaoui et Robert, 2009). Les villes subissent plus souvent des inondations car elles ont des surfaces plus imperméables (Paulais, 2012). Les populations et l'infrastructure des villes portuaires comme Abidjan, Douala ou Tunis sont vulnérables à la montée du niveau de la mer. Les terres agricoles peuvent,

elles aussi, être submergées (carte 6.2). En Égypte, la zone côtière concentre 40 % de la population totale du pays et son PIB pourrait diminuer de 6.4 % pour chaque mètre d'augmentation du niveau de la mer (Brown, Kebede et Nicholls, 2011). On estime que le Nigéria perdrait 0.3 % de son PIB, et le Sénégal entre 12 et 17 %.

- **Changements météorologiques soudains** : de nombreux pays connaissent des changements météorologiques de durée et d'intensité variables. On constate en général que la pluviosité s'accroît en Afrique de l'Est, tandis que la sécheresse et les feux de brousse sévissent en Afrique australe. Dans certaines parties du Sahel, les précipitations inférieures à la moyenne pourraient réduire la production de blé et menacer l'approvisionnement alimentaire, par exemple à Nairobi, comme le montre l'indice de stress hydrique (FAO, 2014).
- **Évolution des régimes pluviométriques** : Une accélération du cycle hydrologique va intensifier les épisodes de précipitations extrêmes (GIEC, 2007). En Afrique, le coût annuel moyen de l'adaptation (secteur de l'eau et protection des côtes principalement) pourrait représenter au total 18 milliards USD entre 2010 et 2050. Alors que le débit d'eau moyen augmentera, la disponibilité de la ressource hydrique pourrait diminuer de 73 % dans la capitale de l'Éthiopie, Addis-Abeba, de 20 % en Afrique du Sud et au Botswana, et de 42 % en Somalie (BAfD, 2011).
- **Canicule** : La canicule et les îlots de chaleur urbains ont des répercussions sur la santé humaine et sur la végétation, et ils accentuent le réchauffement climatique (Huang et Lu, 2015). Les îlots de chaleur urbains élèvent la température dans les villes, sous l'effet de l'activité humaine, ce qui entraîne de la pollution, modifie les propriétés physiques et chimiques de l'atmosphère, et altère la couverture des sols. En Afrique du Nord, le stress thermique cause actuellement 2 000 décès par an, mais ce nombre devrait atteindre 47 000 en 2080 (OCDE, 2015). Les régions proches des grandes villes du Sahel comme Ouagadougou seront également touchées. À cette date, les pays d'Afrique pourraient déplorer un total de 907 000 décès par an en raison du stress thermique. Dans une grande ville telle que Johannesburg, les zones vulnérables les plus chaudes identifiées sont les banlieues, où la densité est forte et la couverture végétale faible (Hardy et Nel, 2015).
- **Déforestation** : En Afrique, les combustibles ligneux sont utilisés par plus de 80 % des ménages et représentent 90 % du bois récolté. La carte 6.3 indique qu'en Afrique centrale, la déforestation récente a lieu essentiellement autour des grands axes de transport et des centres urbains comme Kinshasa.
- **Désertification** : La dégradation des sols et les utilisations conflictuelles des terres résultent de la poursuite de la désertification, de la forte croissance de la population et de la surexploitation des ressources. La désertification touche déjà les deux tiers des terres et 65 % de la population de l'Afrique. Elle est dans une large mesure à l'origine de l'exode rural, par exemple au Burkina Faso en direction de la capitale, Ouagadougou (Pauleit, 2015). Au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, 60 millions de personnes devraient migrer entre 2016 et 2020 à cause de la dégradation des terres.

### Encadré 6.5. Changement climatique et exode rural en Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, le changement climatique entraîne un exode rural, en grande partie du fait que l'agriculture locale dépend largement de la pluviosité, plus encore que dans d'autres régions du monde (Barrios, Bertinelli et Strobl, 2006, p. 4).

- La diminution de la pluviosité se traduit par une augmentation du taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne (ibid., p. 18).
- L'humidité plus faible (mesurée par un indice combinant la pluviosité et l'évapotranspiration potentielle) pèse sur la productivité agricole, provoquant un exode rural (Henderson, Storeygard et Deichmann, 2014, p. 2).
- La pluviosité ne cesse de décroître depuis les années 70. Selon les estimations, une réduction de 1 % des précipitations accroît le taux d'urbanisation de 0.45 % en Afrique subsaharienne (Barrios, Bertinelli et Strobl, 2006, p. 18).
- Parce qu'elle comprime la production agricole, la gestion inefficace des ressources hydriques et foncières en zone rurale contribue aussi à l'exode rural. De même, des régimes fonciers inadéquats ne sont pas propices aux investissements durables (Global Centre for Food Systems Innovation, 2014, p. 59).

Il est peu probable que l'urbanisation due à la diminution de la pluviosité encourage la transformation structurelle de l'Afrique. En chassant la main-d'œuvre des zones rurales, un environnement plus sec peut accroître la productivité dans les villes qui disposent d'une base industrielle, et en particulier dans celles où le secteur d'exportation ne dépend pas entièrement de l'agriculture locale (Henderson, Storeygard et Deichmann, 2014, p. 22). Cependant, rares sont les villes d'Afrique dont la base des exportations de produits industriels est suffisante pour permettre l'utilisation productive du flux de migrants ruraux (ibid., p. 25).

### Les politiques publiques doivent s'attacher à offrir des emplois productifs et des biens publics à la population urbaine en pleine croissance

L'histoire de l'urbanisation en Afrique est certes singulière, mais pas fondamentalement différente de l'expérience de l'urbanisation vécue dans d'autres régions du monde. Elle doit principalement sa singularité au fait que le continent africain s'est urbanisé alors qu'il affichait de faibles niveaux de revenus, mais aussi aux nombreux dysfonctionnements des politiques au cours des dernières décennies (ONU-Habitat, 2014). Si des dysfonctionnements accompagnent inévitablement tout processus d'urbanisation, la croissance urbaine rapide en a exacerbé les conséquences, en particulier le surpeuplement urbain, le manque de connectivité et les inefficacités entravant la fourniture des biens publics.

### L'investissement dans l'infrastructure urbaine doit suivre le rythme soutenu de la croissance urbaine

Parmi les facteurs tenant aux politiques publiques qui expliquent pourquoi l'infrastructure urbaine n'a pas suivi le rythme effréné de la croissance urbaine, trois méritent en particulier d'être cités : les acteurs publics et privés n'ont pas suffisamment œuvré à l'amélioration de l'infrastructure urbaine ; la persistance de taux de fécondité élevés dans les zones urbaines a contribué au surpeuplement via une croissance urbaine rapide, et les dysfonctionnements du marché de l'immobilier se sont traduits par l'explosion de l'habitat informel.

### Les pouvoirs publics doivent améliorer l'infrastructure urbaine

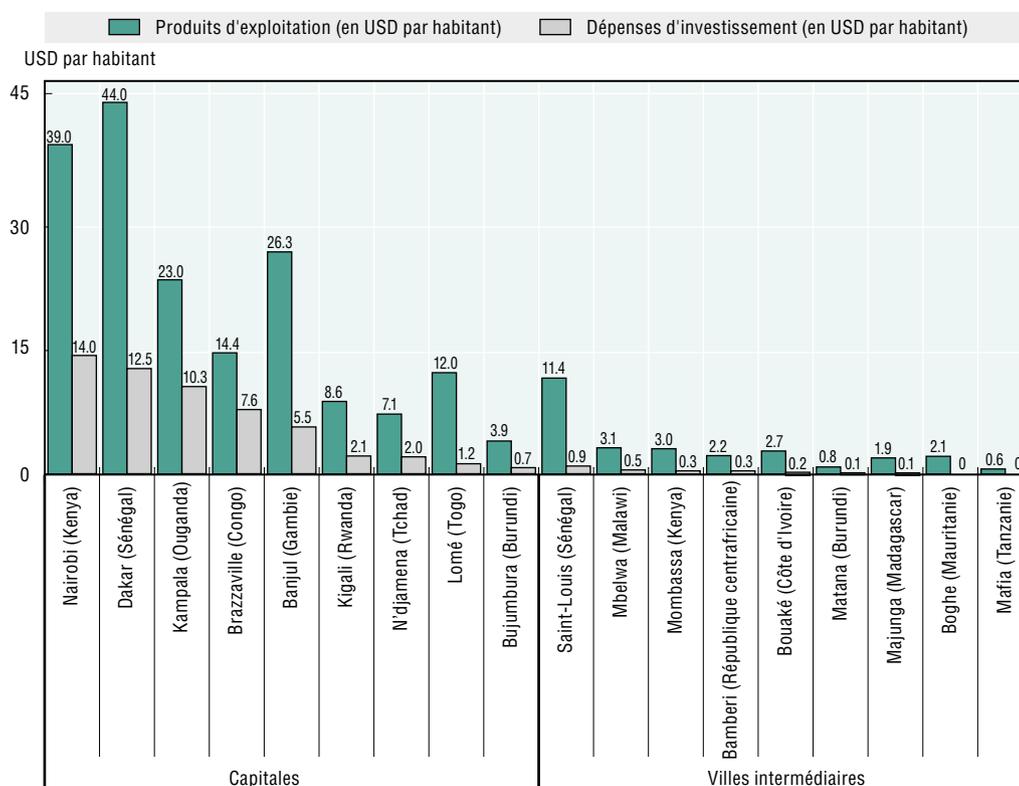
L'urbanisme et son financement restent considérablement à la traîne dans toute l'Afrique (ONU-Habitat, 2014 ; 2008). La plupart des pays d'Afrique se sont urbanisés plus tard que d'autres régions du monde. De nombreuses grandes villes sont un héritage de l'ère coloniale et n'avaient pas été dessinées pour accueillir une population aussi importante. Plusieurs capitales africaines sont en effet le fruit d'une conception de l'économie privilégiant les activités extractives, ou la quête de la rente, qui n'est pas propice à la transformation structurelle (BAfD/OCDE/PNUD, 2015).

Certaines villes qui ont été planifiées et construites peu après l'indépendance doivent faire face à une densité de population élevée, qui n'avait pas été prévue et qui conduit à des encombrements de grande ampleur. Ainsi, Nouakchott, la capitale de la Mauritanie, a été construite en 1958 pour servir de capitale administrative et avait été dimensionnée pour accueillir moins de 15 000 habitants. Or, elle enregistre une croissance de plus de 9 % par an depuis 1950, et comptait près d'un million d'habitants en 2015 (BAfD/OCDE/PNUD, 2015, p. 182). De même, en Angola, une croissance urbaine de 5.3 % par an a entraîné la saturation des capitales des provinces, où les systèmes en place avaient initialement été conçus pour des populations bien moins nombreuses. Les deux tiers de la population angolaise vivent dans des bidonvilles urbains et dans des zones périurbaines qui ne disposent que d'un accès limité aux services essentiels. En dehors de Luanda, seules quatre villes sont dotées de réseaux d'égouts, et ceux-ci ne desservent que les centres urbains, qui accueillent 17 % de la population (USAID, 2010).

L'investissement dans l'infrastructure urbaine s'est laissé distancer par le rythme rapide de la croissance de la population urbaine. Ce retard s'est traduit par une diminution de l'utilité marginale qui accompagne les économies d'échelle réalisées lorsque le nombre de consommateurs urbains augmente pour les services fournis. En moyenne, dans les pays d'Afrique subsaharienne, depuis 1960, l'investissement intérieur brut est resté constant, à moins de 22 % du PIB, alors qu'il a atteint 42 % dans les pays en développement d'Asie de l'Est (Banque mondiale, 2015). Des poches de pauvreté étendues et la précarité de l'emploi freinent souvent l'investissement public et privé dans l'infrastructure urbaine, ce qui intensifie les effets de saturation dans les zones urbaines.

Les zones urbaines représentent un tiers des besoins totaux d'infrastructure dans les pays en développement (UCLG, 2007). Les besoins d'investissement des villes africaines ressortent, selon les estimations, à environ 30 milliards USD par an, dont 20 milliards USD pour l'Afrique subsaharienne (Paulais, 2012, p. 100). Suivant leur degré de développement, les pays d'Afrique devraient consacrer à l'infrastructure publique entre 5 à 7 % de leur PIB, soit au minimum 100 milliards USD par an (Banque mondiale, 2005). Le calcul du besoin de financement non couvert pour une ville donnée dépend de ses besoins spécifiques, de la densité urbaine et de la méthode retenue.

Les autorités municipales des villes africaines ne disposent pas des ressources nécessaires pour relever elles-mêmes ces défis. Dans ces villes, les charges et les produits par habitant sont très faibles (graphique 6.21). À environ 40 USD par habitant et par an, les recettes engrangées par des capitales telles que Dakar et Nairobi sont très loin de couvrir les besoins financiers résultant de la croissance urbaine, et les dépenses d'infrastructure ne suffisent pas à répondre à la demande (graphique 6.21). La situation financière des villes intermédiaires est encore plus délicate, avec des dépenses d'infrastructure se chiffrant à moins de 1 USD par habitant et par an en moyenne.

Graphique 6.21. **Produit d'exploitation et dépenses d'investissement par habitant de plusieurs capitales et villes intermédiaires d'Afrique**

Source : Yatta (2016), d'après CGLUA (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351975>

Une infrastructure indifférente à la dimension du genre contribue également aux dysfonctionnements urbains en exacerbant les inégalités entre hommes et femmes. Les femmes pâtissent en effet d'une infrastructure urbaine qui n'est pas adaptée à leurs besoins. En raison des grandes distances qu'elles doivent parcourir pour gagner le point d'eau le plus proche, les femmes manquent de temps : en moyenne, en Afrique subsaharienne, elles parcourent plus de 6 kilomètres chaque jour pour aller chercher de l'eau salubre, et ce sont les femmes et les filles qui assurent 71 % de la collecte de l'eau dans la région (Nations Unies et al., 2010). À Addis-Abeba, l'exposition à la violence et au harcèlement sexuel dans les lieux publics influe sur les emplois choisis par les femmes (ActionAid, 2011). Lorsque l'infrastructure n'intègre pas la question du genre, moins d'opportunités éducatives sont offertes aux filles et les femmes passent plus de temps que les hommes à s'occuper de leurs proches sans être rémunérées pour cela.

#### **Les politiques publiques devraient offrir des logements formels plus accessibles financièrement**

La précarité des droits fonciers peut constituer un frein pour les économies urbaines, et en particulier pour les marchés du logement formel. Ces marchés ne répondent pas avec efficacité à la demande croissante de logements urbains. Le marché formel est débordé par la demande, ce qui entraîne une pénurie de logements et contribue au niveau élevé des prix. Par conséquent, le logement formel est souvent financièrement inaccessible pour les ménages à revenu faible ou intermédiaire, qui doivent se tourner

vers le marché du logement informel. Au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est, moins de 10 % de la population a les moyens de s'offrir un logement sur le marché formel (CAHF, 2015, p. 220). En Afrique subsaharienne, plus de 62 % des citoyens vivent dans des établissements humains informels.

Globalement, en Afrique, les marchés du logement souffrent de l'inadéquation et du manque de coordination des politiques dans ce domaine. Les droits fonciers et la propriété légale sont en général précaires, sauf dans les pays à l'économie diversifiée, dont certains ont réussi à contenir l'expansion de l'habitat urbain informel (chapitre 7). Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les régimes d'occupation des sols sont hérités du droit coutumier, dans lequel les titres de propriété foncière n'existent pas. La propriété foncière est souvent mal définie, et le fondement juridique des établissements est contesté (Collier, 2013, p. 8). L'accaparement de terres, c'est-à-dire l'attribution indue de terrains publics à des acteurs privés bénéficiant de relations politiques, est monnaie courante et empêche de construire des logements financièrement accessibles. Parallèlement, le logement informel peut se révéler extrêmement onéreux si on le rapporte aux revenus des résidents. À Kibera et Mathare, les deux plus grands bidonvilles du Kenya, les propriétaires terriens qui investissent dans le logement locatif obtiennent parfois un retour sur investissement pouvant aller jusqu'à 100 % à Kibera et jusqu'à 70 % à Mathare (Paulais, 2012).

En revanche, les pays à l'économie diversifiée ont su remarquablement améliorer le marché du logement en zone urbaine. En Afrique du Nord, et en particulier au Maroc et en Tunisie, les bidonvilles ont nettement reculé (CAHF, 2015: 223). Dans les pays à l'économie diversifiée, une forte proportion des ménages sont propriétaires de leur logement. À Maurice, ils sont 89 % dans ce cas et une approche intégrée de la question du logement et des actifs fonciers a dans une large mesure contribué à faire de l'immobilier local un moteur de la croissance économique. De son côté, l'Afrique du Sud dispose d'un marché de l'immobilier bien établi et d'un système de cadastre qui n'a rien à envier aux meilleurs (ibid., pp. 136-181). L'allocation de droits fonciers clairement définis revêt une importance fondamentale pour l'investissement foncier comme pour le développement de l'infrastructure (King et Napier, 2015, p. 7).

Plus largement, le manque d'appui financier et la structure inadéquate des banques nuit au secteur de la construction et aux ménages. Les rares entreprises de bâtiment formelles qui existent en Afrique subsaharienne construisent des logements haut de gamme et des logements pour les fonctionnaires (Collier, 2013, p. 10). Faute d'organismes de crédit hypothécaire et d'une structure administrative adéquate pour les banques commerciales, les entreprises ne sont pas en mesure de financer de vastes parcs de logements. De plus, du fait de l'absence de garanties et des critères de prêt restrictifs appliqués, 85 % de la population urbaine africaine sont exclus du crédit immobilier formel (Fondation Mo Ibrahim, 2015, p. 22). Au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, seulement 5 % des salariés du secteur privé ont accès au crédit hypothécaire des banques commerciales (CAHF, 2015, p. 215).

Le niveau excessivement élevé des coûts de la construction renchérit le logement formel. Des matériaux tels que le ciment sont vendus environ trois fois plus chers que leurs cours mondiaux, ce qui explique également la piètre compétitivité des organismes d'épargne et de crédit (Collier, 2013, p. 6)<sup>10</sup>. Les chantiers de construction de quartiers résidentiels lancés par les pouvoirs publics ont parfois fini par donner naissance à des « villes fantômes » en raison de la cherté des appartements. C'est ce qui s'est notamment produit dans le district de Nova Cidade de Kilamba, construit à 30 kilomètres de Luanda, qui n'est occupé qu'à 10 % (Fondation Mo Ibrahim, 2015, p. 22).

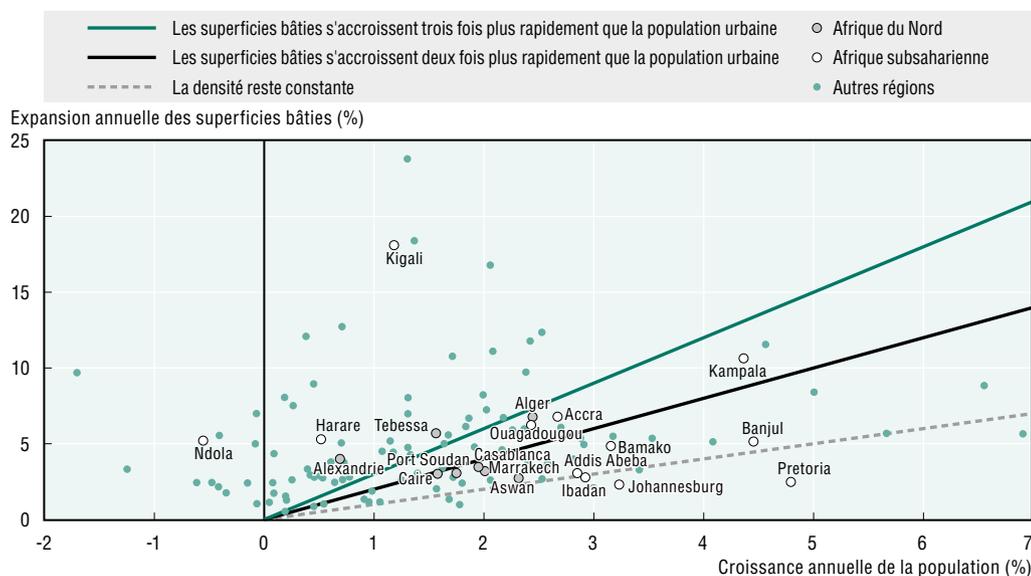
### L'absence de connectivité urbaine annule les économies d'agglomération

La connectivité urbaine favorise les économies d'agglomération et permet de desservir une population plus nombreuse avec une infrastructure matérielle moins étendue. La politique urbaine doit mieux promouvoir la connectivité entre les travailleurs et les entreprises (marchés du travail), entre les entreprises elles-mêmes (marchés des facteurs de production), ainsi qu'entre producteurs et consommateurs (marchés de consommation locaux et internationaux) (Collier, 2016). L'étalement urbain éloigne les personnes les unes des autres et l'insuffisance de l'infrastructure de transport accroît le coût de la connectivité entre les personnes.

### La plupart des villes se sont étendues sous l'effet de l'étalement urbain

Dans de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne, l'expansion urbaine est fragmentée et éparse, et les nouveaux quartiers sont construits de plus en plus loin du centre (Angel et al., 2010a). Les villes africaines souffrent donc du problème posé par l'étalement urbain, qui amoindrit les bienfaits tirés de la connectivité dans les zones urbaines.

Graphique 6.22. Expansion des superficies bâties et croissance de la population dans les villes africaines, 1990-2000



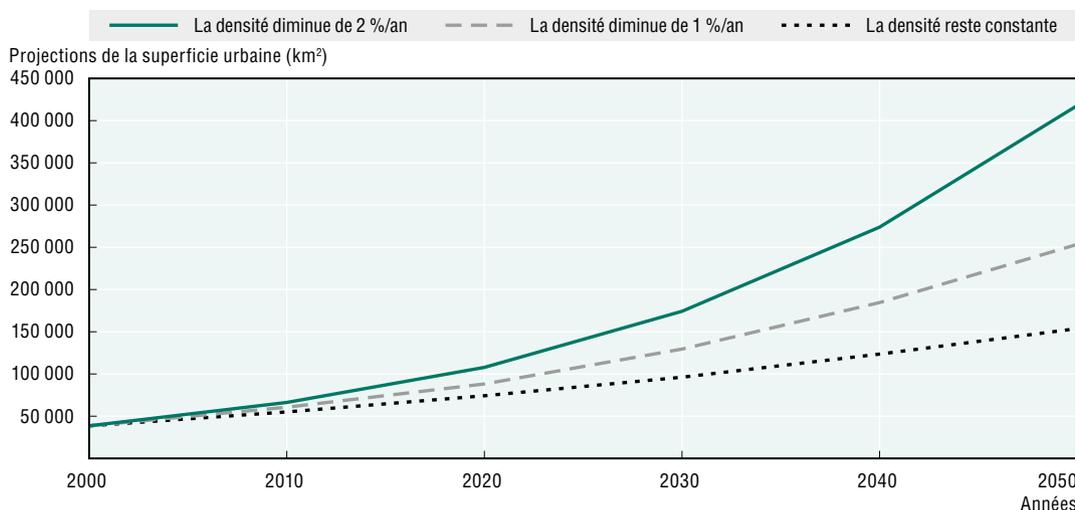
Source : Calculs des auteurs d'après Angel et al. (2010a).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933351986>

Les villes africaines s'étendent en empiétant sur les zones rurales, suivant en cela la tendance mondiale (Angel et al., 2010a). L'Atlas of Urban Expansion montre que 12 villes d'Afrique subsaharienne se caractérisent par une faible densité de population (81 habitants/km<sup>2</sup>), tandis que 6 villes d'Afrique du Nord affichent une densité analogue à celle de certaines villes d'Asie du Sud-Est (155 habitants/km<sup>2</sup>). Les villes africaines étudiées se sont constituées rapidement ; le taux d'expansion le plus faible s'établit à 2.3 % par an (Johannesburg). Ces taux surpassent souvent le taux de croissance de la population, et représentent même parfois plus du double. Kigali a ainsi connu un rythme d'expansion de 18 %, et sa population a triplé en l'espace de 15 ans seulement. Plusieurs villes, telles que Kampala, ont enregistré une forte croissance de leur population (4.3 %), et une expansion physique encore plus rapide (10.6 % par an), ce qui a fait diminuer leur niveau de densité (graphique 6.22).

En Afrique subsaharienne, le ratio terres urbaines/terres arables évolue rapidement, même s'il demeure faible, à 1.5 % actuellement. À Lagos, la construction de nouveaux quartiers résidentiels aux confins de la ville, sur d'anciens terrains agricoles ou dans d'anciennes zones forestières, porte déjà atteinte aux moyens de subsistance des populations rurales vivant à la périphérie de la ville. Ce problème est exacerbé par des facteurs institutionnels tels que la répartition inégale des terres privées, le coût élevé du foncier non bâti et les carences de la réglementation sur l'aménagement du territoire. Des réformes introduisant des régimes fonciers et une politique du logement favorables aux pauvres pourraient remédier à ces problèmes (Braimoh et Onishi, 2007).

Si les taux actuels de croissance de la population et de recul de la densité se maintiennent, les zones urbaines d'Afrique continueront de s'étendre rapidement. En Afrique subsaharienne, les superficies urbaines devraient être multipliées par au moins quatre entre 2010 et 2050, même si le rythme d'expansion reste constant, car on s'attend à un quadruplement de la population citadine, qui devrait passer de 295 millions à 1.15 milliard. Cependant, si la consommation de terres par habitant augmente de 1 % ou 2 % par an, la superficie des villes pourrait être multipliée par six ou huit, suivant le cas (graphique 6.23). Par comparaison, la densité des zones urbaines dans les pays en développement a reculé à un rythme avoisinant les 2.5 % par an entre 1990 et 2000. Entre 2000 et 2010, la densité d'Accra a ainsi diminué à un rythme annuel moyen de près de 2.5 %, contre 4.3 % par an à Alger (Angel et al., 2015). Des taux d'expansion urbaine aussi élevés ne semblent pas tenables sur le plan environnemental, car ils réduisent l'offre de services écosystémiques, comme les terres arables, l'eau douce et l'absorption des déchets. Ils peuvent également altérer les cycles hydrologiques et le couvert végétal (Grant, 2015).

Graphique 6.23. Projection des superficies urbaines en Afrique, 2000-50



Note : Ce graphique se fonde sur des projections de la population urbaine et du niveau de densité moyen. Les trois scénarios sont les suivants : recul de 1 % par an de la densité urbaine moyenne ; recul de 2 % par an de la densité urbaine moyenne ou pas d'évolution de la densité urbaine moyenne.

Source : Adapté de Angel et al. (2010b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933351996>

### Les systèmes de transports en commun doivent être améliorés

Il convient d'adopter des politiques publiques visant à renforcer la sécurité des transports formels et informels et à les rendre plus complets, réguliers et accessibles. Sachant que les transports en commun constituent un bien public, il est normal que l'État participe à leur fourniture. Aujourd'hui, en Afrique, beaucoup de systèmes de

transport continuent de faire appel à des solutions privées. Les transports publics ont été développés il y a peu et restent inaccessibles pour une grande partie de la population. Il faut à un habitant d'Accra en moyenne 25 minutes pour se rendre à son travail, contre 45 minutes pour un habitant d'Abuja et jusqu'à 60 minutes pour un habitant de Monrovia (ONU-Habitat, 2010b, pp. 107-109). Il est donc impératif de développer les réseaux de transports en commun si l'on veut rapprocher avec un bon rapport coût/efficacité les personnes et les emplois, et améliorer ainsi la productivité d'une ville. On considère que, pour qu'un système de transports publics soit viable, il faut une densité minimale de 150 habitants à l'hectare.

Des politiques propices à l'investissement dans les réseaux de transports publics d'un bon rapport coût/efficacité et économes en énergie sont donc nécessaires si l'on entend améliorer la durabilité et les stratégies de mobilité (ONU-Habitat, 2008). Les systèmes de transports en commun sont indispensables pour assurer la durabilité environnementale et éviter la dépendance vis-à-vis de la voiture (Glaeser, 2012). Ils atténuent également la dépendance vis-à-vis du pétrole et de l'essence, limitent la pollution de l'air, favorisent l'accessibilité et la mobilité et encouragent l'interactivité sociale dans les villes.

Les niveaux de revenus déterminent l'utilisation des transports. En Afrique du Sud, les travailleurs du quintile de revenus le plus faible choisissent en premier lieu la marche à pied, suivie par le taxi (25 %) et l'autobus (7 %) (Statistics South Africa, 2013). Les ménages aux revenus les plus modestes consacrent au moins 20 % de leur revenu disponible aux transports (note pays sur l'Afrique du Sud). Dans d'autres pays, plus de 50 % des déplacements s'effectuent à pied (Foster et Briceno-Garmendia, 2010).

La hausse des revenus se traduit par une amélioration de l'accès à la propriété d'un véhicule privé. Dans de nombreuses villes africaines, le transport motorisé privé est peu répandu : il représente 1 % et 7 % des moyens de transport utilisés respectivement à Dakar et à Dar-es-Salaam, 10-20 % à Harare et à Kinshasa, et jusqu'à 45 % à Ouagadougou, où les deux-roues à moteur sont monnaie courante (Fondation Mo Ibrahim, 2015). Les pays où le taux de propriété d'une voiture pour 1 000 habitants est le plus élevé sont la Libye (297), les Seychelles (182), Maurice (174), le Botswana (168) et l'Afrique du Sud (165). Les pays où ce taux est le plus faible sont l'Éthiopie (3,1), le Togo (2,3), Sao Tomé et Príncipe (2,2) et la République centrafricaine (0,31) (Banque mondiale, 2015).

Les tarifs des transports publics urbains étant trop élevés pour les populations pauvres, les moyens de transport informels prédominent. La famille moyenne ne peut pas s'offrir plus d'un aller-retour dans un autobus public, et les ménages les plus démunis sont exclus de ce mode de transport. Les minibus sont plus fréquentés que les grands autobus officiels (Accra : 52 % contre 10 %, Bamako : 10 % contre 1 % et Nairobi : 29 % contre 7 %) (Kumar et Barrett, 2008). Les tarifs des minibus varient et sont souvent inférieurs à ceux des grands autobus (un trajet en minibus revient en moyenne à 0,25 USD, contre 0,31 USD pour un trajet avec un grand autobus (Banque mondiale, 2011)). En moyenne, les ménages appartenant au quintile de revenus le plus bas consacrent chaque mois entre 30 et 50 % de leur revenu disponible aux trajets quotidiens, mais ces trajets représentent 105 % de leurs revenus à Lagos.

La structure des systèmes de transports publics exerce un effet démesuré sur l'emploi du temps et sur le bien-être des femmes. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à conduire une voiture et davantage susceptibles d'effectuer des trajets

multiplés et d'utiliser plusieurs formes de transports. À Bamako, par exemple, 87 % des femmes marchent pour effectuer la quasi-totalité de leurs déplacements, contre 57 % des hommes. Ainsi, les horaires des autobus, le coût du transport et les itinéraires qui ne prennent pas en compte les besoins de déplacement spécifiques des femmes peuvent augmenter la durée et le coût des trajets, et réduire par conséquent encore plus le temps dont disposent les femmes.

La disponibilité des transports et des services expliquent dans une large mesure les différences d'accessibilité entre les catégories de revenus. Une enquête Afrobaromètre a révélé que dans les pays à revenu faible, une personne interrogée sur cinq n'avait pas accès aux services de transport. Dans les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure, plus de 80 % des personnes interrogées vivent dans des zones comptant au moins trois services d'infrastructure (Leo, Morello et Ramachandran, 2015).

### **L'urbanisme et la gouvernance devraient s'attacher aux établissements humains informels**

En Afrique, les établissements humains se sont, dans une large mesure, étendus de manière anarchique (ONU-Habitat, 2014 ; 2008 ; Grant, 2015). Des schémas directeurs, inspirés de l'expérience des villes européennes, avaient été conçus pour les villes africaines pendant la période coloniale. Cependant, il est rare que ces plans aient été mis en œuvre, car ils ne concordaient pas avec les spécificités sociales, politiques et économiques de l'Afrique. Le biais en faveur des zones rurales caractéristique des années 70 explique également que les autorités aient eu du mal à planifier les villes de manière cohérente. La pénurie d'urbanistes ainsi que d'autres professionnels du bâtiment qualifiés et en exercice n'a fait qu'exacerber les problèmes causés par des systèmes de planification et les cadres juridiques inadéquats et par des normes de construction obsolètes (Silva, 2015). De plus, la plupart des pays ne disposent pas de suffisamment de financements pour mener à bien les travaux d'urbanisme. Certains pâtissent également d'une mauvaise gouvernance, de la corruption et d'un gaspillage des ressources.

L'urbanisme devrait tenir compte des établissements informels. Certains gouvernements considèrent les établissements humains informels présents dans les villes, et où vivent et travaillent la plupart des citoyens, comme une source de gaspillage des ressources. Les autorités ont parfois tendance à expulser facilement les résidents des établissements informels, comme en témoigne l'éviction de 700 000 habitants des bidonvilles lors de l'opération Murambatsvina menée au Zimbabwe en 2005 (Watson et Agbola, 2013). Les urbanistes s'attachent depuis peu à moderniser des quartiers d'affaires centraux ou à planifier de nouvelles villes satellites. Certains projets immobiliers de luxe à grande échelle et des résidences fermées ont engendré une ségrégation spatiale et se sont implantés à l'écart des bidonvilles.

Dans les zones urbaines d'Afrique, les espaces publics réservés aux parcs et aux routes constituent environ 15 à 20 % des superficies urbaines, soit la moitié de la moyenne mondiale (30-40 %). Selon ONU-Habitat (2013), la norme minimale généralement acceptée pour l'espace public dans les zones urbaines est de 45 %, répartis en 30 % pour les rues et les trottoirs et 15 % pour les espaces verts. Cette norme vise une densité minimale de 150 habitants à l'hectare.

### Encadré 6.6. Des villes pour les 2 milliards de citoyens à venir

D'après les projections de population établies par les Nations Unies, à l'échelle planétaire, le nombre de citoyens augmentera de plus de 2.3 milliards entre 2015 et 2050. Au milieu du siècle, la population urbaine sera supérieure à la population mondiale de l'année 2000. La forme urbaine a tendance à perdurer, et l'effet de verrouillage produit par les décisions d'urbanisation subsiste, si bien que les décisions d'urbanisation qui seront prises au cours des 30 à 60 prochaines années devraient façonner les conditions de vie pour les siècles à venir.

Une croissance urbaine massive constitue à la fois un défi et une opportunité. C'est un défi, parce que la réparation des erreurs commises coûtera cher, mais c'est également une opportunité d'engager des réformes diverses. Ainsi, l'urbanisation et la transformation structurelle doivent se renforcer l'une l'autre, en particulier via la politique d'urbanisation. La politique d'urbanisation doit régler les questions du capital humain, de l'entrepreneuriat et de l'industrialisation, et aussi les questions centrales de l'infrastructure et de la forme urbaine.

Sur le plan environnemental, les enjeux sont considérables. L'apparition de villes tentaculaires et dépendantes de la voiture pour accueillir les 2 à 3 milliards de nouveaux citoyens attendus constituerait un revers monumental pour l'environnement. Parallèlement, si l'on adopte des politiques favorisant l'aménagement de zones résidentielles autour des axes de transports en commun (*transit-oriented development*), la conception de bâtiments écologiques et l'utilisation durable des terres, il serait possible de faire de la vague d'urbanisation actuelle une partie de la solution aux problèmes environnementaux de la planète, et non un problème supplémentaire (OCDE, 2012c). Cependant, le temps presse : les villes grossissent rapidement et dans une grande partie du monde, elles grossissent d'une manière qui augure mal de l'avenir, au regard, par exemple, du changement climatique et de la qualité de l'air.

L'expérience des pays de l'OCDE, où l'urbanisation est dans une large mesure achevée, renferme des enseignements importants pour les pays qui sont en train de s'urbaniser rapidement :

- **La gouvernance est importante.** Les villes bien gérées sont des villes où les différents secteurs et les différentes juridictions sont coordonnés. Ce constat se vérifie particulièrement pour les aspects dynamiques tels que la résilience et la durabilité. Les pouvoirs publics doivent les intégrer aux processus des institutions et des politiques au lieu de les considérer comme des objectifs isolés à atteindre par telle ou telle intervention.
- **Certaines erreurs sont plus difficiles à corriger que d'autres.** Par exemple, le fait de ne pas réserver de terrains à l'infrastructure publique et aux équipements collectifs ou de ne pas prévoir un réseau d'artères routières peut coûter incroyablement cher lorsqu'il s'agit d'y remédier, et cette erreur peut même se révéler impossible à corriger après coup, lorsque l'aménagement a eu lieu et que les prix du foncier ont augmenté.

Pour tous ces aspects, la politique nationale d'urbanisme joue un rôle déterminant. Même dans les pays à régime décentralisé, l'administration centrale décide dans une large mesure ce que les villes peuvent faire et ce qu'il faut les inciter à faire. Les autorités nationales doivent savoir qu'il arrive que des politiques sectorielles créent des incitations et des limitations imprévues ou indésirables pour les villes, par exemple lorsque la réglementation et la fiscalité foncière favorisent une urbanisation extensive, en contradiction avec la politique de lutte contre l'étalement urbain.

Source : OCDE (2014 ; 2015).

## Il est désormais temps que l'Afrique prépare sa transition urbaine

### L'Afrique a l'opportunité de promouvoir une urbanisation durable et d'accélérer sa transformation structurelle

En Afrique, le rythme effréné de l'urbanisation appelle à investir massivement dans l'infrastructure. Pour pouvoir accueillir les citoyens africains de demain, les pouvoirs publics et le secteur privé devront avoir investi deux fois plus d'ici 2050 qu'ils ne l'ont fait

depuis l'indépendance. Les investissements dans l'infrastructure urbaine produisent un puissant effet de verrouillage et peuvent déterminer la croissance d'une ville pendant une cinquantaine d'années après qu'ils ont été décidés. L'expérience des pays de l'OCDE montre qu'il peut se révéler bien plus coûteux d'adapter l'infrastructure *a posteriori* que d'opter d'emblée pour une politique qui ne suscitera aucun regret (Brahmbhatt et al., à paraître).

#### Encadré 6.7. Le biais « urbain » des économistes à l'époque où l'Afrique était encore rurale

Le concept de biais urbain s'est imposé après l'accession des pays africains à l'indépendance. Ce point de vue théorique, qui prétend que les villes nuisent au développement rural, oppose les zones rurales aux zones urbaines et nuit à la perception du rôle que les villes peuvent jouer dans le développement de l'Afrique (Yatta, 2016). Les économistes du développement considèrent que ce « biais urbain » a trois manifestations principales :

- Une « distorsion des prix », qui conduit à l'exploitation du rural par l'urbain. Élaboré à la fin des années 60 et au début des années 70, ce modèle de distorsion des prix décrit comment les prix des biens produits en ville sont significativement supérieurs à ceux des produits ruraux, si bien que les produits agricoles sont vendus à des prix inférieurs à leur valeur (Corbridge et Jones, 2005).
- Une monopolisation de l'investissement qui parasite l'économie nationale. Les villes absorbent une grande proportion du budget national et deviennent des consommateurs nets de crédits tandis que les zones rurales fournissent l'approvisionnement (Schikele, 1968 ; Chandavarkar, 1985).
- Un gaspillage de ressources humaines, qui résulte du fait que l'on attire de la main-d'œuvre rurale vers le secteur informel urbain non productif et que l'on entraîne une pénurie alimentaire (Dumont, 1966 ; Balogh, 1966). Le paradoxe de Todaro, qui a fait date, montre que lorsqu'on augmente les opportunités d'emploi en zone urbaine, on augmente aussi le chômage urbain, car on encourage l'exode rural (Todaro, 1969).

Les organisations internationales se sont fait l'écho de ce débat théorique. Le « rapport Berg » de la Banque mondiale a suggéré que les régimes en place en Afrique subsaharienne avaient imposé des politiques présentant un biais urbain pour calmer l'agitation dans les grandes et les petites villes et pour soutenir leurs groupes d'intérêts (Berg, 1981).

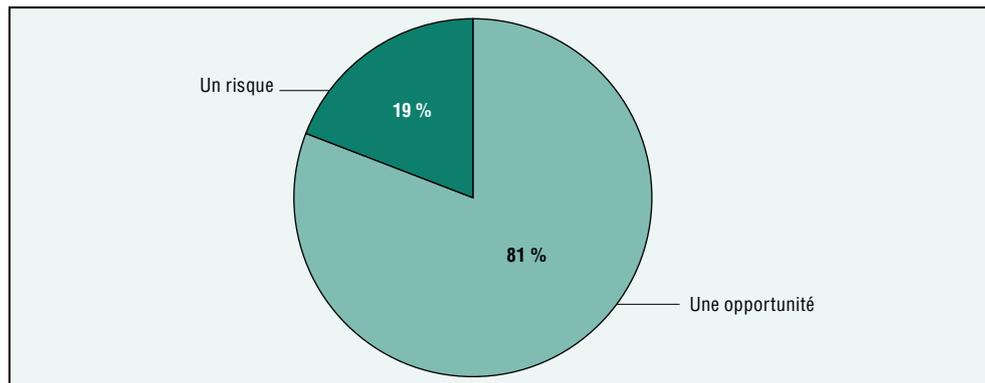
Dans les années 90, la position des organisations internationales a commencé à changer. En 1991, la Banque mondiale a montré comment les activités économiques urbaines pouvaient influencer positivement sur la croissance économique (Banque mondiale, 1991). Fondé en 1999 lors du sommet des maires, le projet « Villes sans taudis » de l'Alliance des villes (une initiative conjointe Banque mondiale/PNUD) a commencé à s'intéresser à la pauvreté urbaine dans les pays en développement. Cette perspective plus positive a été reprise dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2009*, intitulé *Repenser la géographie économique* (Banque mondiale, 2009).

Les autorités sont de plus en plus conscientes de la place centrale que l'urbanisation occupe dans le processus de transformation structurelle (ONU-Habitat et CEA-ONU, 2015). Les quatre cinquièmes des personnes interrogées à l'occasion d'enquêtes considèrent l'urbanisation comme une opportunité pour le développement durable (graphique 6.24). Cette opinion s'écarte de l'approche qui prévalait après l'indépendance, qui tendait à juger que l'urbanisation de l'Afrique était trop rapide et ingérable et qu'elle devait être endiguée (encadré 6.7 sur le biais urbain). Cependant, les politiques destinées à freiner l'urbanisation au lieu d'en exploiter le potentiel au bénéfice de la transformation structurelle restent très répandues. Selon une enquête des Nations Unies, 80 % des pays d'Afrique continuent d'aspirer à un « changement majeur dans la distribution spatiale de

leur population », et une proportion comparable (85 %) ont mis en œuvre des politiques visant à freiner l'exode rural (Nations Unies, 2013, p. 109 ; p. 114).

Les débats internationaux actuels sur la contribution des villes et des établissements humains dans la réalisation des agendas de développement régional et mondial nous offrent par conséquent une belle occasion de repenser ces politiques. Nous avons ainsi la possibilité de revoir celles qui sont à l'origine des résultats peu satisfaisants que l'on constate aujourd'hui, afin de les rendre plus propices au développement durable et à une transformation effective à long terme.

Graphique 6.24. L'urbanisation est-elle perçue comme un risque ou comme une opportunité dans votre pays ?



Note : Réponses à l'enquête apportées par des économistes-pays de la BAfD et du PNUD travaillant dans 48 bureaux de pays en Afrique. Chaque pays reçoit une pondération de 1.

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA, 2016.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933352007>

## Des événements internationaux mettent en avant l'urbanisation et la transformation structurelle de l'Afrique

Aujourd'hui, l'actualité politique se concentre sur l'urbanisation et la transformation structurelle, tant au niveau panafricain qu'au niveau mondial (tableau 6.5). En coordination avec ses partenaires mondiaux, l'Union africaine est en train d'élaborer son programme d'urbanisation à l'appui de l'Agenda 2063. L'agenda urbain de l'Afrique (AUA) d'ONU-Habitat bénéficie du soutien du Ghana et du Nigéria et s'efforce de recueillir l'adhésion d'autres pays d'Afrique. Cet élan a inspiré la rédaction de la déclaration d'Abuja de février 2016, qui a vocation à alimenter une position africaine commune en vue de la troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), dans le cadre d'un « processus centré sur la population et mu par un leadership ». Le continent entend parler d'une seule voix afin que le Nouvel Agenda Urbain reflète la conception panafricaine de l'Agenda 2063.

## L'Objectif de développement durable relatif aux villes gagne en visibilité

Au niveau international, les villes durables et les établissements humains sont au cœur des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2015. L'ODD 11 vise à « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Ce nouvel objectif, qui forme un tout, est novateur au sens où il reconnaît que les villes peuvent conduire au développement durable (Parnell, 2015). Le projet de position commune africaine sur Habitat III s'engage « à faire en sorte que l'Objectif 11, dans sa version

actuelle, soit considéré avec les Objectifs 8, 9 et 10 sur les aspects liés à la promotion de la croissance économique ainsi qu'au plein emploi productif ; à la construction de l'infrastructure, à l'industrialisation et à l'innovation, ainsi qu'à la lutte contre les inégalités dans et entre les pays » (AUHF, 2015).

La troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable nous offre l'opportunité de mettre en avant la position de l'Afrique à propos du Nouvel Agenda Urbain. Cette conférence a pour but de confirmer l'engagement politique en faveur du développement urbain durable, d'évaluer les résultats obtenus jusqu'ici, de traiter la question de la pauvreté et de repérer les problématiques nouvelles et émergentes. Habitat III et le Nouvel Agenda Urbain proposeront une stratégie mondiale pour l'urbanisation pour les 20 prochaines années, jusqu'à la prochaine conférence Habitat.

**Tableau 6.5. Événements panafricains et internationaux consacrés à l'urbanisation durable<sup>11</sup> et à la transformation structurelle, 2014-18**

2014	L'Union africaine met en place un Comité technique spécialisé sur la fonction publique, le gouvernement local, le développement urbain et la décentralisation, réunissant les ministres africains du logement et du développement urbain.
Janvier 2014	La position commune africaine établie par l'Union africaine pour l'agenda post-2015 donne la priorité à la transformation structurelle et à la croissance inclusive.
Mars 2015	ONU-Habitat et la Commission économique pour l'Afrique organisent une discussion sur le rôle de l'urbanisation dans la transformation structurelle de l'Afrique, en marge de la Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba, en Éthiopie.
Avril 2015	Les ministres africains du logement et du développement urbain lancent le processus de rédaction d'une position africaine commune en vue de la troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).
Juin 2015	Le premier plan de mise en œuvre sur 10 ans (2014-23) de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui énonce l'objectif d'un renforcement de l'investissement urbain, est adopté lors du 25e Sommet de l'Union africaine.
Septembre 2015	L'Union africaine annonce qu'elle va élaborer une charte africaine sur le développement urbain et les établissements humains.
Décembre 2015	Le 7e Sommet Africités se tient à Johannesburg, en Afrique du Sud, et est co-organisé par Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique.
Mars 2016	Pendant la Conférence régionale africaine pour Habitat III à Abuja, au Nigéria, des ministres et des organisations de la société civile africains adoptent la déclaration d'Abuja, ouvrant la voie à une position africaine commune sur Habitat III.
Juillet 2016	Il est prévu que les chefs d'État et de gouvernement africains adoptent une position africaine commune sur Habitat III.
Octobre 2016	Habitat III se tiendra à Quito, en Équateur.
Novembre 2016	La 22e session de la Conférence des Parties (COP 22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques aura lieu à Marrakech, au Maroc.
Janvier 2018	ONU-Habitat accueillera le 9e Forum urbain mondial à Kuala Lumpur, en Malaisie.

### Annexe 6.A1. Méthode retenue pour l'analyse typologique de l'urbanisation et de la transformation structurelle dans les pays d'Afrique

Ce chapitre regroupe les 54 pays africains dans cinq catégories afin de mettre en évidence la diversité de leurs processus de transformation structurelle. Ces catégories sont les suivantes : *pays à l'économie diversifiée*, *pays à urbanisation précoce*, *pays à urbanisation tardive*, *pays agraires* et *pays tributaires des ressources naturelles*. Cette analyse typologique détermine les caractéristiques communes des pays.

Cette méthode s'intéresse aux caractéristiques des pays au niveau national. Nous avons regroupé les pays africains suivant les quatre composantes de la transformation structurelle décrites par Timmer et Akkus (2008) : i) diminution de la part de l'agriculture dans le PIB et dans l'emploi, ii) urbanisation, iii) transition démographique avec recul des taux de natalité et de mortalité et iv) essor d'une économie moderne industrielle et de services.

Nous avons commencé par filtrer les 54 pays en excluant 12 pays dont la population était inférieure à 2.5 millions d'habitants en 2013. Ces petits pays ont en effet tendance à afficher une proportion de population urbaine bien plus élevée que celle des pays plus étendus, ainsi qu'un processus d'urbanisation différent. La ville primaire des pays étendus compte souvent plus de 2.5 millions d'habitants. Malgré leur petite taille, nous avons conservé le Botswana et Maurice dans l'échantillon, car ces deux pays sont largement reconnus comme des cas d'école s'agissant de la transformation structurelle en Afrique.

Deuxièmement, nous avons identifié les *pays tributaires des ressources naturelles* dans les 42 pays restants. La littérature décrit les différences structurelles entre les pays tributaires des ressources naturelles et les autres. En nous appuyant sur les éditions antérieures des *Perspectives économiques en Afrique*, nous avons défini les pays tributaires des ressources naturelles comme étant ceux où la production de minéraux, métaux et hydrocarbures représentait plus de 30 % du PIB en 2010 (BAfD/OCDE/PNUD/CEA-ONU, 2013, tableau 6.3).

Troisièmement, nous avons classé les pays en fonction de leur niveau d'urbanisation en 2015, en nous appuyant sur DAES-ONU (2014). Nous avons défini les pays comme :

- des pays urbanisés, dès lors qu'au moins 60 % de leur population résident dans des zones urbaines ;
- des pays ayant amorcé leur processus d'urbanisation, dès lors qu'ils affichent un niveau d'urbanisation d'au moins 40 % et inférieur à environ 50 % ;
- des pays principalement ruraux, dès lors qu'ils affichent un niveau d'urbanisation inférieur à 20 %. Nous avons laissé le Burkina Faso et le Mali dans cette catégorie, car leur agriculture contribue à plus de 35 % de leur PIB.

Quatrièmement, nous avons opéré une distinction entre les pays en fonction de leur taux de fécondité total (TFT) pour la période pour laquelle nous disposons des données les plus nombreuses, à savoir entre 2010 et 2015, en nous appuyant sur DAES-ONU (2014). Pour la typologie démographique, nous nous sommes fondés sur les éditions antérieures des *Perspectives économiques en Afrique*, lesquelles regroupent les pays d'Afrique en fonction de leur TFT (BAfD/OCDE/PNUD, 2015 ; voir également Guengant et May (2013). Nous avons choisi d'utiliser les TFT nationaux au lieu des TFT urbains (Jedwab, Christiaensen et Gindelsky, 2015b), de manière à refléter les problèmes d'emploi au niveau national et à intégrer la dynamique rurale dans l'analyse de la transformation structurelle. L'utilisation du TFT urbain ne produirait pas de différences significatives dans le regroupement des pays en grappes. Cette typologie démographique a permis d'établir les catégories suivantes :

- Les pays sont considérés comme plus avancés dans leur transition démographique lorsque leur TFT tombe en dessous de 3.5 enfants par femme, ce qui correspond approximativement au TFT de l'Égypte.
- Les pays qui ont amorcé le processus de transition de fécondité sont ceux dont le TFT est compris entre 3.5 et 5.5 enfants par femme.
- Les pays affichant un TFT de 5.5 enfants ou plus sont classés dans la catégorie de ceux qui n'ont pas amorcé la transition de fécondité.

Les dimensions économiques utilisées pour l'analyse typologique sont décrites en détail dans la Partie II de ce rapport.

Sur cette base, nous avons établi la classification présentée au tableau 6.A1.1.

**Tableau 6.A1.1. Pays d'Afrique répartis en catégories en fonction de leur niveau de transformation structurelle**

Pays non tributaires des ressources naturelles				Pays tributaires des ressources naturelles
Pays à l'économie diversifiée Bien avancés dans la transition de fécondité, urbanisés	Pays à urbanisation précoce Ont amorcé leur transition de fécondité et leur urbanisation	Pays à urbanisation tardive Ont amorcé leur transition de fécondité mais pas encore leur urbanisation	Pays agraires N'ont amorcé ni leur transition de fécondité ni leur urbanisation	Pays tributaires des ressources naturelles
Égypte	Bénin	Érythrée	Burkina Faso	Algérie
Maurice*	Cameroun	Éthiopie	Burundi	Angola
Maroc	Côte d'Ivoire	Kenya	République centrafricaine**	Botswana*
Afrique du Sud	Ghana	Madagascar	Malawi	République du Congo
Tunisie	Libéria	Mozambique	Mali	République démocratique du Congo
	Sénégal	Rwanda	Niger	Guinée
	Togo	Soudan	Ouganda	Libye
		Tanzanie	Sierra Leone**	Mauritanie
			Tchad	Nigéria
				Somalie
				Soudan du Sud
				Zambie
				Zimbabwe

Note : \* Pays maintenus dans l'échantillon bien que comptant moins de 2.5 millions d'habitants. \*\* La République centrafricaine et la Sierra Leone affichent un taux de fécondité total d'environ 4.5 enfants par femme et un niveau d'urbanisation d'approximativement 40 %. Pourtant, leur économie est principalement agricole (respectivement 58 % et 56 % du PIB).

## Notes

1. D'après les estimations des Nations Unies, l'urbanisation de l'Afrique atteindra 50 % en 2037.
2. Ces pays sont le Botswana, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Malawi et le Sénégal.
3. Pour Weeks (1994) « des facteurs particuliers expliquent en partie le taux d'urbanisation rapide de l'Afrique dans la période qui a immédiatement suivi l'indépendance. À l'époque coloniale, la migration vers les villes était interdite en Afrique de l'Est, et, de manière générale, les restrictions sur les déplacements des populations suscitaient un profond ressentiment. Un ajustement de stock ponctuel qui n'a peut-être pas grand-chose à voir avec les facteurs économiques s'est opéré pendant les années qui ont immédiatement suivi l'indépendance ».
4. L'indice de développement humain du PNUD mesure les avancées des pays selon des dimensions clés du développement humain : santé, éducation et niveau de vie (voir chapitre 4). La santé est mesurée par l'espérance de vie à la naissance, l'éducation par les années de scolarisation pour les adultes de 25 ans et plus et par les années de scolarisation escomptées pour les enfants d'âge scolaire, et le niveau de vie par le revenu national brut (RNB) par habitant.
5. Il existe nombre de définitions différentes des villes intermédiaires. Pour une définition pratique, voir l'annexe 6.A3 des *Perspectives économiques en Afrique 2015* (BAfD/OCDE/PNUD, 2015, p. 170).
6. Seuls deux pays font partie du groupe des *pays en cours de diversification* car le cabinet Gallup n'a posé la question qu'aux pays d'Afrique subsaharienne.
7. Le rapport « *State of World Cities 2008/2009* » d'ONU-Habitat se fonde sur des données de 2005. Cette estimation globale n'a pas encore été actualisée.
8. Le coefficient de Gini mesure l'écart entre la distribution des revenus entre les individus ou entre les ménages, dans un pays, par rapport à une distribution parfaitement égale. Un coefficient de 0 correspond à l'égalité parfaite, et un coefficient de 100 à l'inégalité absolue.
9. La « sous-nutrition » englobe « l'insuffisance pondérale », « l'émaciation » et « le retard de croissance » chez l'enfant.
10. Un organisme d'épargne et de crédit est un établissement financier qui offre des services bancaires et des services financiers connexes, et en particulier des services d'épargne et de crédit hypothécaire.
11. L'urbanisation durable est le passage d'une société majoritairement rurale à une société majoritairement urbaine d'une manière respectueuse de l'environnement et de l'inclusion sociale. Cette notion revêt plusieurs dimensions (Allen, 2009). Ce rapport se concentre sur les dimensions économique, sociale et environnementale.

## Références

- ActionAid (2011), *Women and the City*, ActionAid, Johannesburg.
- Afrobaromètre (2015), base de données Afrobaromètre, <http://afrobarometer.org/fr/données> (consulté en février 2016).
- Agergaard, J., N. Fold et K. Gough (éd.) (2010), *Rural-Urban Dynamics: Livelihoods, mobility and markets in African and Asian Frontiers*, Routledge, Abingdon, Oxon, Royaume-Uni.
- Alkire, S. et G. Robles (2015), *Multidimensional Poverty Index 2015: Brief Methodological Note and Results*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford, Royaume-Uni.
- Allen, A. (2009), « Sustainable cities or sustainable urbanisation? », *Palette: UCL's Journal of Sustainable Cities*, été.
- Angel, S. et al. (2010a), « A planet of cities: Urban land cover estimates and projections for all countries, 2000-2050 », *Lincoln Institute of Land and Policy Working Papers*, n° 10SA3.
- Angel, S. et al. (2010b), *Atlas of Urban Expansion*, Lincoln Institute of Land and Policy, [www.lincolnst.edu/subcenters/atlas-urban-expansion](http://www.lincolnst.edu/subcenters/atlas-urban-expansion) (consulté en février 2016).
- AUHF (2015), « Draft Africa common position on Habitat III (guided by Agenda 2063) », Union africaine, [www.auhf.co.za/wordpress/assets/Draft-Africa-Common-Position-on-Habitat-III.pdf](http://www.auhf.co.za/wordpress/assets/Draft-Africa-Common-Position-on-Habitat-III.pdf).
- BAfD (2011), « Middle of the pyramid: Dynamics of the middle class in Africa », *Market Brief*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD (2010), *The Bank Group's Urban Development Strategy: Transforming Africa's Cities and Towns into Engines of Economic Growth and Social Development*, Banque africaine de développement, [www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Urban-Development%20Strategy-Rev%201.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Urban-Development%20Strategy-Rev%201.pdf).
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2009), « Note pays : Afrique du Sud », *Perspectives économiques en Afrique 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- BAfD/OCDE/PNUD/CEA-ONU (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013 : Transformation structurelle et ressources naturelles*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>.
- Bairoch, P. (1988), *Cities and Economic Development, From the Dawn of History to the Present*, Mansell, London, Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2015), *World Development Indicators* (base de données), <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators> (consulté en février 2016).
- Banque mondiale (2011), *Africa's Transport Infrastructure: Mainstreaming Maintenance and Management*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2009), *World Development Report 2009: Reshaping Economic Geography*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2007), *Cost of Pollution in China: Economic Estimates of Physical Damages*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2005), *Infrastructure and the World Bank: A Progress Report*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (1981), *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.banquemonde.org/curated/fr/1981/01/438047/accelerated-development-sub-saharan-africa-agenda-action>.
- Barrios, S., L. Bertinelli et E. Strobl (2006), « Climatic change and rural-urban migration: The case of sub-saharan Africa », *Core Discussion Paper*, n° 2006/46, [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=925652&download=yes](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=925652&download=yes) (consulté en mars 2016).
- Berdegú, J. et F. Proctor (2014), « Inclusive-rural-urban linkages », *Working Paper Series*, n° 123, Working Group: Development with Territorial Cohesion, Territorial Cohesion for Development Program, Rimisp, Santiago, Chili.
- BIT (2012), *Statistical update on employment in the informal economy*, Département de statistique du BIT, [http://laborsta.ilo.org/applv3/data/INFORMAL\\_ECONOMY/2012-06-Statistical%20update%20-%20v2.pdf](http://laborsta.ilo.org/applv3/data/INFORMAL_ECONOMY/2012-06-Statistical%20update%20-%20v2.pdf).
- BIT (2002), *Travail décent et économie informelle*, 90<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail, Organisation internationale du Travail.
- Brahmbhatt, M. et al. (à paraître), « Economic transformation and lessons from development experience for building a new climate economy in low-income Africa », rapport conjoint New Climate Economy/Overseas Development Institute, Londres et Washington, DC.

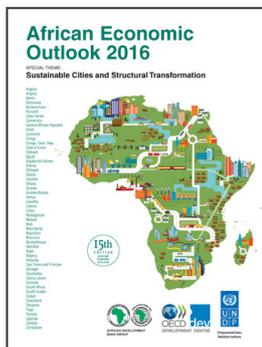
- Braimoh, A.K. et T. Onishi (2007), « Spatial determinants of urban land use change in Lagos, Nigeria », *Land Use Policy*, vol. 24/2, pp. 502-515, <http://doi.org/10.1016/j.landusepol.2006.09.001>.
- Brocknerhoff, M. (1995), « Child survival in big cities: The disadvantages of migrants », *Social Science and Medicine*, vol. 40/10, pp. 1371-1383, [http://doi.org/10.1016/0277-9536\(94\)00268-X](http://doi.org/10.1016/0277-9536(94)00268-X).
- Brown, S., A.S. Kebede et R.J. Nicholls (2011), *Sea-Level Rise and Impacts in Africa, 2000 to 2100*, rapport de la School of Civil engineering and the Environment, [www.unep.org/climatechange/adaptation/Portals/133/documents/AdaptCost/9%20Sea%20Level%20Rise%20Report%20Jan%202010.pdf](http://www.unep.org/climatechange/adaptation/Portals/133/documents/AdaptCost/9%20Sea%20Level%20Rise%20Report%20Jan%202010.pdf).
- Brundtland Commission (1987), *Report of the World Commission on Environment and Development: Our Common Future*, Oxford University Press.
- Burke, M., S.M. Hsiang et E. Miguel (2015), « Global non-linear effect of temperature on economic production », *Nature*, vol. 527, pp. 235-239, <http://doi.org/10.1038/nature15725>.
- CAHF (2015), « Housing finance in Africa, a review of some of Africa's housing finance markets », 2015 Yearbook, Centre for Affordable Housing Finance in Africa (CAHF) Publishing.
- Campbell, E.H. (2006), « Urban refugees in Nairobi: Problems of protection, mechanisms of survival, and possibilities for integration », *Journal of Refugee Studies*, vol. 19/3, pp. 396-413, <http://doi.org/10.1093/jrs/fel011>.
- CGLUA (2014), *État des finances locales en Afrique, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA)*, Rabat, Maroc.
- Chen, M. et al. (2014), « The global pattern of urbanization and economic growth: Evidence from the last three decades », *PLOS One*, vol. 9/8, e103799, <http://doi.org/10.1371/journal.pone.0103799>.
- Clark, P. (2009), *European Cities and Towns 400-2000*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni.
- CNUCED (2012), *Le développement économique en Afrique – Rapport 2012 : Transformation structurelle et développement durable en Afrique*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Publication des Nations Unies, Genève, [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2012\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2012_fr.pdf).
- Collier, P. (2016), « African urbanization: An analytic policy guide », International Growth Centre, [www.theigc.org/wp-content/uploads/2016/01/African-UrbanizationJan2016\\_CollierFormatted-1.pdf](http://www.theigc.org/wp-content/uploads/2016/01/African-UrbanizationJan2016_CollierFormatted-1.pdf).
- Collier, P. (2013), « Building African cities that work », rapport destiné au Centre for Development and Enterprise, commandé pour le projet Cities of Hope.
- Corbridge, S. et G.A. Jones (2005), « The continuing debate about urban bias: The thesis, its critics, its influence, and implications for poverty reduction », *Environmental and Spatial Analysis Research Papers*, n° 99, London School of Economics and Political Science, Department of Geography and Environment, London, Royaume-Uni.
- Cortes, G. et L. Fayet (2009), *Les circulations transnationales*, Armand Colin.
- Currie, P. et al. (2015), « Towards urban resource flow estimates in data scarce environments: The case of African cities », *Journal of Environmental Protection*, vol. 6, pp. 1066/1083.
- DAES-ONU (2015), *World Population Prospects* (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, <http://esa.un.org/unpd/wpp/>.
- DAES-ONU (2014), *World Urbanization Prospects* (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, <http://esa.un.org/unpd/wup/>.
- De Vries, G., M. Timmer et K. de Vries (2015), « Structural transformation in Africa: Static gains, dynamic losses », *The Journal of Development Studies*, vol. 51/6, pp. 674-688, <http://doi.org/10.1080/00220388.2014.997222>.
- Diop, A. (2010), « Les nouveaux enjeux de l'aménagement du territoire : à la recherche de territoires pertinents de développement », in *Systèmes spatiaux et structures régionales en Afrique*, Khartala, Paris.
- Durantón, G. et D. Puga (2004), « Micro-foundations of urban agglomeration economies », in Henderson, J.V. et J.F. Thisse (éd.), *Handbook of Regional and Urban Economics*, 1<sup>ère</sup> édition.
- Dustmann, C. et A. Okatenko (2014), « Out-migration, wealth constraints, and the quality of local amenities », *Journal of Development Economics*, vol. 110, pp. 52-63. <http://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2014.05.008>.
- FAO (2014), *Understanding the Drought Impact of El Nino on the Global Agricultural Areas: An Assessment Using FAO's Agricultural Stress Index (ASI)*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- FAO (2012), *Growing Greener Cities in Africa: First Status Report on Urban and Peri-urban Horticulture in Africa*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

- FAO (2008), « Africa could reduce greenhouse gases », Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, [www.fao.org/news/story/en/item/8664/icode/](http://www.fao.org/news/story/en/item/8664/icode/) (accessed in March 2016).
- Fei, J.C.H. et G. Ranis (1963), « Innovation, capital accumulation, and economic development », *The American Economic Review*, vol. 53/3, pp. 283-313, [www.jstor.org/stable/1809159](http://www.jstor.org/stable/1809159).
- Foster V. et C. Briceno-Garmendia (eds.) (2010), *Africa's Infrastructure: A Time for Transformation*, une co-publication de l'Agence française de développement et de la Banque mondiale.
- Gallup World Poll (2015), Gallup World Poll (base de données), [www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx](http://www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx) (consulté en février 2016).
- GIEC (2007), *Changements climatiques 2007 : Rapport de synthèse*, Contribution des Groupes de travail I, II et III à la Quatrième évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
- Glaeser, H. (2012), *Triumph of the City, How our Greatest Invention Makes Us Richer, Smarter, Greener, Healthier and Happier*, Macmillan Publisher, Londres, Royaume-Uni.
- Global Centre for Food Systems Innovation (2014), *Population Growth, Climate Change and Pressure on the Land – Eastern and Southern Africa*, Michigan State University.
- Gollin, D., S. Parente et R. Rogerson (2002), « The role of agriculture in development », *The American Economic Review*, vol. 92/2, pp. 160-164, <http://doi.org/10.2307/3083394>.
- Grant, R. (2015), « Sustainable African urban futures: Stocktaking and critical reflection on proposed urban projects », *American Behavioral Scientist*, vol. 59, pp. 294-310, <http://doi.org/10.1177/0002764214550301>.
- Graumann, J. (1977), *Orders of Magnitude of the World's Urban and Rural Population in History*, Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, <http://esa.un.org/unpd/wup/Archive/Files/studies/United%20Nations%20%281977%29%20-%20Orders%20of%20magnitude%20of%20the%20world's%20urban%20population%20in%20history.PDF>.
- Guétat-Bernard, H. (1998), « Nouvelles articulations villes-campagnes : pluri- appartenance et mobilité spatiale et professionnelle des ruraux du delta du Nil », *L'Espace Géographique*, vol. 27/3, pp. 253-264.
- Haggblade, S., P.B.R. Hazell et T. Reardon (éd.) (2007), *Transforming the Rural Nonfarm Economy, Opportunities and Threats in the Developing World*, International Food Policy Research Institute, The John Hopkins University Press, Baltimore.
- Haggblade, S., P. Hazell et J. Brown (1989), « Farm-nonfarm linkages in rural sub-Saharan Africa », *World Development*, vol. 17/8, pp. 1173-1201, [http://doi.org/10.1016/0305-750X\(89\)90232-5](http://doi.org/10.1016/0305-750X(89)90232-5).
- Hardy, C.H. et A.L. Nel (2015), « Data and techniques for studying the urban heat island effect in Johannesburg », *The International Archives of the Photogrammetry, Remote Sensing and Spatial Information Sciences*, vol. XL/W3, 36<sup>th</sup> International Symposium on Remote Sensing of Environment, Berlin.
- Henderson, V. (2003), « The urbanization process and economic growth: The so-what question », *Journal of Economic Growth*, vol. 8/1, pp. 47-71, <http://doi.org/10.1023/A:1022860800744>.
- Henderson, V., A. Storeygard et U. Deichmann (2014), « Is climate change driving urbanization in Africa? », *World Bank Policy Research Working Paper*.
- Huang, Q. et Y. Lu (2015), « The effect of urban heat island on climate warming in the Yangtze River delta urban agglomeration in China », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 12/8, pp. 8773-8789.
- Jedwab, R. (2013), « Urbanization without structural transformation: Evidence from consumption cities in Africa », *Working Paper*, George Washington University, Washington, DC.
- Jedwab, R., L. Christiaensen et M. Gindelsky (2015), « Demography, urbanization and development: Rural push, urban pull and...urban push? », *World Bank Policy Research Working Paper*, n° 7333.
- Johnston, B.F. et J.W. Mellor (1961), « The role of agriculture in economic development », *American Economic Review*, vol. 51, [http://doi.org/10.1300/J064v07n02\\_10](http://doi.org/10.1300/J064v07n02_10).
- Kamal-Chaoui, L. et A. Robert (éd.) (2009), « Competitive cities and climate change », *OECD Regional Development Working Papers*, n° 2, Éditions OCDE, Paris.
- Kayizzi-Mugerwa, S., A. Shimeles et N.D. Yaméogo (éd.) (2014), *Urbanization and Socio-Economic Development in Africa: Challenges and Opportunities*, Routledge African Studies, New York.
- Kessides, C. (2005), « The urban transition in sub-saharan Africa : Implications for economic growth and poverty reduction », *Transport and Urban Development Department, Working Paper Series*, n° 97, Banque mondiale, [www.worldbank.org/afr/wps/wp97.pdf](http://www.worldbank.org/afr/wps/wp97.pdf).

- Kester, A.A. (2014), « Emerging' new cities' in Africa and socio-spatial inequality : A case study of the Eko Atlantic City project in Lagos, Nigeria », thèse présentée à l'Université d'Amsterdam, Pays-Bas.
- King, N. et M. Napier (2015) « Market interventions for sustainable cities: Understanding land markets Competitive cities and climate change, *The Urban Land Paper Series*, vol. 1, South African Cities Network.
- Kremer, M. (1993), « Population growth and technological change: One million B.C. to 1990 », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 108/3, pp. 681-716.
- Krugman, P. (1991), « Increasing returns and economic geography », *The Journal of Political Economy*, vol. 99/3, pp. 483-499.
- Kumar, A et F. Barrett (2008), *Stuck in Traffic: Urban Transport in Africa*, Africa Infrastructure Country Diagnostic.
- Leo, B., R. Morello et V. Ramachandran (2015), « The face of African infrastructure: Service availability and citizens' demands », Center for Global Development, *Working Paper* n° 393.
- Lewis, W.A. (1954), « Economic development with unlimited supplies of labour », *The Manchester School*, vol. 22/2, pp. 139-191, <http://doi.org/10.1111/j.1467-9957.1954.tb00021.x>.
- Lindley, A. (2007), « Protracted displacement and remittances: The view from Eastleigh, Nairobi », *New Issues in Refugee Research*, vol. 143, pp. 1-18, [www.unhcr.org/46ea519d2.html](http://www.unhcr.org/46ea519d2.html).
- Losch, B., S. Fréguin-Gresh et E.T White (2013), *Transformations rurales et développement : les défis du changement structurel dans un monde globalisé*, Banque mondiale et Agence française de développement.
- Losch, B., G. Magrin et J. Imbernon (2013), « A new emerging rural world: An overview of rural change in Africa », *Atlas for the NEPAD Rural Futures Programme*, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Montpellier.
- Ma Mung, E. (1999), *Autonomie, migrations et alterité*, submission to earn the *Habilitation à diriger des recherches*, Université de Poitiers, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00337679>.
- McEvoy, C. (2012), « Battering, rape, and lethal violence: A baseline of information on physical threats against women in Nairobi », *Small Arms Survey*, Working Paper n° 13.
- McMillan, M.S. et K. Harttgen (2014), « What is driving the 'Africa growth miracle'? », *NBER Working Paper* n° 20077.
- Miossec, J.-M. (1985), « Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie », *Annales de Géographie*, vol. 94/521, pp. 38-62.
- Mo Ibrahim Foundation (2015), *Facts and Figures: African Urban Dynamics*, <http://static.moibrahimfoundation.org/u/2015/11/19115202/2015-Facts-Figures-African-Urban-Dynamics.pdf>.
- Nations Unies (sans date), *Introduction and Proposed Targets on Sustainable Development for the Post-2015 Development Agenda: Zero Draft Rev. 1*, United Nations, New York, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/4523zerodraft.pdf>.
- Nations Unies (2013), *World Population Policies 2013*, Département des affaires économiques et sociales, ST/ESA/SER.A/341, Nations Unies.
- Nations Unies et al. (2010), « The right to water », *Fact Sheet*, n° 35, Nations Unies.
- Naudé, W. (2008), « Conflict, disasters and no jobs: Reasons for international migration from sub-Saharan Africa », *Research Paper* (85), Université des Nations Unies – WIDER.
- OCDE (2016), *A New Rural Development Paradigm for the 21st Century: A Toolkit for Developing Countries*, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/publications/a-new-rural-development-paradigm-for-the-21st-century-9789264252271-en.htm>.
- OCDE (2015), *The Metropolitan Century: Understanding Urbanisation and Its Consequences*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264228733-en>.
- OCDE (2014), *Perspectives régionales de l'OCDE 2014, Régions et villes : Les politiques publiques à la rencontre des citoyens*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201415-fr>.
- OCDE (2013), *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187412-fr>.
- OCDE (2012a), *Promoting Growth in All Regions*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264174634-en>.
- OCDE (2012b), *La valorisation du risque de mortalité dans les politiques de l'environnement, de la santé et des transports*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264130807-fr>.

- OCDE (2012c), *Compact City Policies: A Comparative Assessment*, OECD Green Growth Studies, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167865-en>.
- OCDE (2008), *Territorial Reviews of Cape Town, South Africa*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264049642-en>.
- OCDE (2006), *Competitive Cities in the Global Economy*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027091-en>.
- OCDE/CSAO (2016), *L'urbanisation des pays de l'Afrique de l'Ouest 1950-2010, Africapolis I - 2015*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.
- ONU Women (2013), *Safe Cities Global Initiative*, New York, [www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2013/12/un%20women-evaw-safecities-brief-us-web%20pdf.ashx](http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2013/12/un%20women-evaw-safecities-brief-us-web%20pdf.ashx).
- ONU-Habitat (2014), *State of African Cities 2014: Reinventing the Urban Transition*, Nairobi.
- ONU-Habitat (2013.) *Streets as Public Spaces and Drivers of Urban Prosperity*, Nairobi.
- ONU-Habitat (2010a), *State of the World's Cities 2010/2011, Bridging the Urban Divide*, Nairobi.
- ONU-Habitat (2010b), *The State of African Cities 2010: Governance, Inequality and Urban Land markets*, Nairobi, <http://doi.org/10.1163/156853010X510807>.
- ONU-Habitat (2008), *State of the World's Cities 2008/2009, Harmonious Cities*, State of the World's Cities report, <http://doi.org/10.1142/9789814280730>.
- ONU-Habitat (2006), *Analytical Perspective of Pro-Poor Slum Upgrading Frameworks*, Nairobi.
- ONU-Habitat et CEA-ONU (2015), *Towards an Africa Urban Agenda*, Nairobi.
- Parnell, S. (2016), « Defining a global urban development agenda », *World Development*, vol. 78, pp. 529-540, <http://doi.org/10.1016/j.worlddev.2015.10.028>.
- Parnell, S., E. Pieterse et G. Haysom (2016), *African Dreams: Locating Urban Life and Infrastructure in the Post 2015 Developmental Agenda*.
- Paulais, T. (2012), *Financing Africa's Cities: The Imperative of Local Investment*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://doi.org/10.1596/978-0-8213-9455-7>.
- Pauleit, S. et al. (éd.) (2015), « Urban vulnerability and climate change in Africa », *Future City*, vol. 4, Springer International Publishing Switzerland, doi: 10.1007/978-3-319-03982-4.
- Pew Research Centre (2015), *Global Attitudes and Trends* (base de données), [www.pewglobal.org/](http://www.pewglobal.org/) (consulté en février 2016).
- PNUD (2011), *Rapport sur le développement humain – Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*, Programme des Nations Unies pour le développement.
- PNUE (2007), « Fact sheet: Climate change in Africa - What is at stake? », extraits des rapports du GIEC, de la Convention et du PAB, [www.unep.org/roa/amcen/docs/AMCEN\\_Events/climate-change/2ndExtra\\_15Dec/FACT\\_SHEET\\_CC\\_Africa.pdf](http://www.unep.org/roa/amcen/docs/AMCEN_Events/climate-change/2ndExtra_15Dec/FACT_SHEET_CC_Africa.pdf).
- Potts, D. (2013), « Cities of hope: Accelerating access to urban opportunities for young people in the developing world », document destiné au Centre for Development and Enterprise, commandé pour le projet Cities of Hope.
- Potts, D. (2012). *Whatever happened to Africa's rapid urbanisation?*, *Counterpoints Series*, Africa Research Institute, <http://dspace.cigilibrary.org/jspui/handle/123456789/32571>.
- Potts, D (2009), « The slowing of sub-Saharan Africa's urbanization: Evidence and implications for urban livelihoods », *Environment and Urbanization*, vol. 21/1, pp. 253-259.
- RCK (2006), *Improving Security and the State of Migration in Kenya: The Refugee Bill 2006*, The Refugee Consortium of Kenya, Nairobi.
- Rodrik, D. (2015), « Premature deindustrialization », *Economics Working paper*, n° 107, School of Social Science, Institute for Advanced Study, Princeton.
- Rodrik, D (2014), « The future of economic transformation in developing countries », [www.odi.org/events/4213-economic-transformation-growth-dani-rodrik](http://www.odi.org/events/4213-economic-transformation-growth-dani-rodrik).
- Roy, R. (à paraître), « The cost of air pollution in Africa », *OECD Development Centre Working Paper*, Paris.
- Silva, C.N (éd.) (2015), « Urban Planning in Sub-Saharan Africa », in *Urban Planning in Sub-Saharan Africa, Colonial and Post-Colonial planning Cultures*, Routledge.
- Spence, M. (2012), *The Next Convergence: The Future of Economic Growth in a Multispeed World*, New York, Farrar, Straus and Giroux.

- Spence, M., P. Clarke Annez et R.M. Buckley (éd.) (2009), *Urbanization and Growth*, Commission on Growth and Development, Banque mondiale, Washington, DC.
- Statistics South Africa (2013), *National Household Travel Survey*, Statistical Release P0320.
- Swilling, M. (2015), *Greening African Cities: Urbanization, Structural Transformation and Sustainable Resource Use*, rapport commandé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- Tacoli, C. (2003), « The links between urban and rural development », *Environment & Urbanization*, vol. 15/1, pp. 1-10, <http://pubs.iied.org/pdfs/G00486.pdf>.
- Tacoli, C., G. McGranahan et D. Satterthwaite (2015), « Urbanisation, rural-urban migration and urban poverty », *IIED Working Paper*, Londres, <http://pubs.iied.org/10725IIED>.
- Timmer, B. and S. Akkus (2008), « The structural transformation as a pathway out of poverty: Analytics, empirics and politics », Center for Global Development, *Working Paper*, n° 150.
- Timmer, M., G. de Vries et K. de Vries (2014), « Patterns of structural change in developing countries », *Groningen Growth and Development Centre (GGDC), Research Memorandum*, n° 149, [www.ggdc.net/publications/memorandum/gd149.pdf](http://www.ggdc.net/publications/memorandum/gd149.pdf).
- Todaro, M.P. (1969), « A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries », *The American Economic Review*, vol. 59, n° 1, pp. 138-148, [www.jstor.org/stable/1811100](http://www.jstor.org/stable/1811100).
- UCLG (2007), *United Cities and Local Governments network Support Paper on Local Finance*, background paper to the UCLG Policy Paper in Local Finance, UCLG, Barcelone.
- Turok, I. (2014), « Cities as drivers of development », in S. Kayizzi-Mugerwa, A. Shimeles et N.D. Yaméogo (éd.) (2014), *Urbanization and Socio-Economic Development in Africa: Challenges and Opportunities*, Routledge African Studies, New York.
- UCLG (2007), « United cities and local governments network support paper on local finance », background paper to the UCLG Policy Paper in Local Finance, United Cities and Local Governments, Barcelone.
- USAID (2010), *Angola: Water and Sanitation Profile*, United States Agency for International Development, Vermont, [www.hip.fhi360.org/page/3332.html](http://www.hip.fhi360.org/page/3332.html).
- Watson, V. et B. Agbola (2013), « Who will plan Africa's cities », *Counterpoints*, Africa Research Institute, [www.africaresearchinstitute.org/newsite/wp-content/uploads/2013/09/ARI-Counterpoint-Who-will-plan-Africas-cities1.pdf](http://www.africaresearchinstitute.org/newsite/wp-content/uploads/2013/09/ARI-Counterpoint-Who-will-plan-Africas-cities1.pdf).
- Weeks, J. (1994), « Economic Aspects of Rural-Urban Migration », in *Urbanization in Africa: A Handbook*, Tarver, J. (éd.). Greenwood Press, Londres.
- WWF (2016) « Policy demand: Why Africa's urban transition needs bold actions », *OECD Development Centre Background Papers for African Economic Outlook 2016*.
- Yatta, F. (2016), *Urbanisation et transformation structurelle en Afrique : comment supprimer les contraintes qui entravent le développement des économies locales*, *OECD Development Centre Background Papers for African Economic Outlook 2016*.
- Zheng, S et M.E. Kahn (2013), « Understanding China's urban pollution dynamics », *Journal of Economic Literature*, vol. 51/3, pp. 731-772.



Extrait de :  
**African Economic Outlook 2016**  
Sustainable Cities and Structural Transformation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2016-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2016),  
« Les conséquences de l'urbanisation sur la transformation structurelle de l'Afrique », dans *African Economic Outlook 2016 : Sustainable Cities and Structural Transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2016-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).